

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 20 JUIN 2024

Hôtel de Région Occitanie à Toulouse et visioconférence

Le jeudi 20 juin de l'an deux mille vingt-quatre, à quatorze heures, les membres de l'Association dénommée « Agence française des chemins de Compostelle », dont le siège est à Toulouse - 4 rue Clémence Isaure, se sont réunis en salle Gascogne de l'Hôtel de Région Occitanie à Toulouse et en visioconférence, sur convocation de M. John Palacin, Président de l'Association, adressée par voie électronique conformément aux dispositions des statuts.

Sont présents en salle Gascogne :

Adhérents :

John Palacin, Conseil régional d'Occitanie, représenté par Pascal Mazet ; Emmanuel Cros, Conseil Départemental du Tarn-et-Garonne ; Michel Cabrol, Ville de Conques-en-Rouergue ; Alain Viatgé, Association des Amis des chemins de Saint-Jacques en Occitanie ; Martine et Bernard Boyer, Les clôts de Puycheval ; Anne Chardonnet-Torres, Association Camins ; Brigitte Thomas Association du Chemin de Saint-Jacques de Compostelle Piémont Ariège Pyrénées ; Aline Tomasin, personne individuelle ; Marc Chicou, Association La Sauveté de Corronsac ; Christine Lehman, Ville de Pouzols-Minervois ; Christiane Marfin, Ville de Saint-Chély-d'Aubrac ; Vanessa Eggert, Ville de Saint-Gilles ; Océane Lallier, Communauté de communes des Coteaux du Girou ; Guillaume Cabanis, Association des Amis de Saint-Jacques en Haut-Comminges ; Jean-François Haussy, Association 1000 mains à la pâte en Quercy ; Anne Philippe, Ville de Laguérie.

Invités :

Marie-Adélaïde Verlinde et Capucine de Gevigney, Cabinet Mazars ; Laure Vigouroux, Syndicat mixte Conques Vallée Lot et Dourdou ; Vincent Biot, PNR des Causses et du Quercy ; Julien Andurand, CDT Aveyron ; Evelyne Zacharie, Conseil Départemental des Landes ; Olivier Danie et Jean-Christophe Noël, Cie JCN ; Axel Cayre, Région Occitanie ; Thomas Chaumeil et Grégory Marcon, Haute-Garonne Tourisme.

Équipe salariée de l'Agence :

Laure Koupaliantz, Sébastien Pénari, Laetitia Marin, Cathy Andrieu, Léa Bulinski, Aline Azalbert, Lara Lebrec.

Sont présents en visioconférence :

Adhérents :

Cyril Chappet et Delphine Etchenique, Ville de Saint-Jean-d'Angély ; Jean-Sébastien Orcibal, Ville de Villefranche-de-Rouergue ; Bernard Scheuer, Ville de Sant-Côme-d'Olt ; Séverine Devais, Communauté de communes Comtal, Lot et Truyère ; Cécile Durgueil, Ville de Pujols ; Luc Jolivel et Jacques Bigot, Ville de la Charité-sur-Loire ; Céline Favrelière et Elodie Leplus, Conseil Départemental du Gers ; Alexandre Mazin, Ville de Saint-Léonard de Noblat ; Yannick Ducourt, Association des Amis et Pèlerins de Saint-Jacques et d'études Compostellanes de Limousin-Périgord ; Georges Pouzot, Association Bordeaux-Compostelle Hospitalité Saint-Jacques ; Michèle Le Pallec, Ville de Rieux-Minervois ; Magali Soubiroux, Decazeville Communauté ; Béatrice Courouble, Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine ; Patrick Giacosa, Ville de Condom ; Raymond Lafuente, Association des Amis de Saint-Jacques de Compostelle en Aquitaine ; Boris Bellanger et Catherine Respaut, Montpellier Méditerranée Métropole ; Marie Cristiani, Communauté de communes de la Vallée de l'Hérault ; Georges Blachuta, Ville de Saint-Gervais-sur-Mare ; Rose-Marie Trinquier, Ville de Lunas ; Marcel Tubau, Ville de Pouzols-Minervois ; Cécile Perinelli, Ville de Martres-Tolosane ; Roselyne Laot-Monfort, Conseil Départemental de la Gironde ; Alain Andrieu, Ville de Najac ; Lorant Hecquet, Ville de Vézelay.

Partenaires du 6^e collège :

Gumersindo Bueno Benito et Maximiliano Barrios, Asociacion de municipios del camino de Santiago ; Philippe Dionnet, Compostelle France.

Invités :

Frantz Miral, Cabinet Conte-Miral ; Arnaud Deschamps, UDAP de la Marne ; Régine Monet, Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes ; Nina Chastel, ADT de l'Aude.

Ont donné pouvoir :

Adhérents :

Corinne Fraisse, Grand Narbonne Tourisme ; Michel Pichan, Ville de Saint-Lizier ; Natacha Clouzet, Ville de Najac ; Sophie Aspard Ville d'Arles ; Alain Delayre, Ville de Saint-Avit-Sénieur ; Nicole Morère, Conseil Départemental de l'Hérault ; Isabelle Bosc, Association Les haltes pèlerins du chemin d'Arles ; Guy Matéo, Association des Amis de St Jacques en Languedoc-Roussillon ; Noëlle Morcillo, Association Accueil et traditions Saint-Gilles-Saint-Jacques ; Emmanuel Saily, Ecoasis ; Lucienne Mur, Association des Amis de Saint-Jacques en Hautes-Pyrénées ; Maurice Boison, Communauté de communes de la Ténarèze ; Valérie Brethous, Communauté de Communes Pays d'Orthe et Arrigans ; Loïc Gojard, Ville de Martres-Tolosane ; Jean-Claude Destombes, Association Léguevin Saint-Jacques ; Karine Desmoulin, Conseil Départemental de la Gironde ; Sylvie Mailhol, Ville de Rieux-Volvestre ; Régine Anglard, Conseil Départemental de la Dordogne ; Magali Roux, Ville de Villeneuve d'Aveyron ; Michèle Manoa, Conseil Départemental de la Lozère ; Marie Plane, Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées ; François Ceyrac, Association Un chemin de St-Jacques La voie de Rocamadour en Limousin et Haut-Quercy ; Arnaud Viala, Conseil Départemental de l'Aveyron ; Roland Joffre, Ville de Livinhac-le-Haut ; Florence Toulorge, Gîte Un sourire en chemin ; Annette Laigneau, Ville de Toulouse ; Marjorie Tempier, Gîte Le Petit Pillard ; Francis Cros, Ville de la Salvetat-sur-Agout ; Jacques Michaud, Association des Amis de l'abbaye de Fontcaude ; Isabelle Mechin, Ville d'Aire-sur-l'Adour ; Gaston Chacornac, Ville de Saugues ; Jean-Luc Marx, Ville de Cahors ; Jean-Pierre Adam, Ville de l'Epine ; Dominique Quéheille, Ville d'Oloron-Sainte-

Marie ; Monique Duhourcau, Ville de Lestelle-Bétharram ; Thibaut de Rouvray, Ville de Saint-Pé-de-Bigorre.

Sont excusés :

Adhérents :

Bernard Breil, Ville de Montréal-d'Aude ; Marie-Claire Uchan, Ville de Saint-Bertrand-de-Comminges ; Lilie Flemming, Gîte Le Grangé ; Christophe Proença, Conseil Départemental du Lot ; Arnaud Bourdé, Ville de Saint-Palais ; Laurent Inchauspé, Ville de Saint-Jean-Pied-de-Port ; Jean-Noël Cassou, Ville d'Ourdis-Cotdoussan ; Muriel Pelissier-Chambaron, Communauté de communes des Deux rives ; Maryse Vezat Baronia, Conseil Départemental de la Haute-Garonne ;

Invités :

Olivier Paul, Communauté de communes de la Ténarèze ; France-Caroline Menautat, Communauté de communes Pays d'Orthe et Arrigans.

Pascal Mazet préside la séance et constate que, le quorum étant atteint, la réunion peut valablement se tenir. Les documents soumis à la délibération ont été diffusés par voie électronique le 14 juin 2024.

Ordre du jour :

- Rapport moral 2023,
- Bilan d'activité 2023,
- Rapport de gestion et comptes 2023,
- Barème des cotisations et des prestations 2024,
- Programme d'actions 2024
- Budget prévisionnel 2024,
- Observation des chemins,
- Restitution de la stratégie digitale,
- Questions et informations diverses.

1. Rapport moral 2023

Introduction de l'Assemblée générale par Pascal MAZET, Conseiller régional Occitanie et représentant du Président de l'Agence française des chemins de Compostelle, John PALACIN.

« Bonjour à toutes et tous, je tiens tout d'abord à excuser John Palacin, président de l'Agence. Je vais parler en notre nom à tous les deux, John étant retenu pour un moment important dans sa vie : il vient tout juste d'être papa d'une petite Victoria. Nous lui adressons nos félicitations ainsi qu'à la maman. Je tiens aussi à excuser la présidente de Région Carole Delga, qui ne pouvait être présente avec nous, malgré son fort intérêt concernant le sujet.

Merci à toutes et tous de votre participation à notre assemblée générale, que vous soyez ici à Toulouse à l'hôtel de Région, ou à distance. Je salue également Christophe Billard, représentant la Fédération française de la randonnée pédestre, acteur ô combien indispensable, et Philippe Dionnet, président de Compostelle France (ex-Fédération française des associations des chemins de Compostelle).

C'est un plaisir de se retrouver ici, en assemblée générale, après les travaux très constructifs, réalisés ce matin, et qui avaient comme thème : « S'engager pour les chemins : quels outils peuvent-ils accompagner les acteurs locaux ? »

L'Agence française des chemins de Compostelle est chargée par l'Etat d'animer le réseau des acteurs du bien en série « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France » inscrit par l'Unesco sur la Liste du patrimoine mondial.

Notre action s'organise autour de plusieurs vocations : enrichir et diffuser les connaissances, partager l'héritage culturel des chemins de Compostelle, accompagner la préservation et la valorisation du bien du patrimoine mondial, soutenir le développement durable des territoires par la promotion de l'itinérance et du tourisme culturel, développer les coopérations et les partenariats avec les associations, les réseaux patrimoniaux, les acteurs des chemins et du patrimoine mondial.

Comme vous le savez, le contexte est compliqué pour les finances publiques, parfois même incertain pour le degré de l'implication de l'état, et impose une grande incertitude sur les fonds européens. Malgré tout cela l'agence poursuit et amplifie sa mission.

Nous avons de plus en plus de nouveaux partenaires et partenariats (La nuit des églises, la fédération européenne des itinéraires culturels européens, la coopération avec le Japon...). L'Agence s'est installée comme un acteur incontournable.

La multiplication des sollicitations reçues par l'Agence, c'est la preuve que nous réalisons un travail et que nous remplissons une mission d'intérêt général : préserver et valoriser un patrimoine qui est un écho du passé mais également et surtout un héritage vivant dans la société d'aujourd'hui.

Comme tout le monde peut le constater, la forte croissance des ventes de credenciales témoigne de l'engouement pour les chemins : plus que jamais, marcher a du sens, avec toute la diversité des composantes du chemin, métropole, montagne et campagne.

Sur les chemins, il y a une véritable diversité, jeunes, moins jeunes, croyants, curieux, sportifs, personnes ayant traversé des épreuves, personnes éprises de patrimoine, hébergeurs, élus, défenseurs du

patrimoine. Tous peuvent coexister harmonieusement dans le respect du passé, mais aussi dans le goût de l'avenir.

L'Agence française des chemins de Compostelle, c'est aussi de la communication. Nous avons de plus en plus de demandes de médias, y compris nationaux. L'agence promet une pratique des chemins en phase avec des attentes de la société d'aujourd'hui : l'itinérance, la déconnexion, la méditation, le retour à soi, et la découverte de notre patrimoine. N'oublions pas non plus le site internet www.chemins-compostelle.com, qui est de plus en plus visité, qui apporte des informations fiables. Le site est en cours de refonte, un nouveau site verra le jour très prochainement. Nous sommes aussi présents sur les réseaux sociaux, qui sont très prisés par les marcheurs et pèlerins : la page Instagram « cheminscompostelle », la page facebook « Agence française des chemins de compostelle », sans oublier LinkedIn. Pour faire caisse de résonance à votre propre communication, n'oubliez pas de taguer l'Agence sur vos propres réseaux sociaux, avec la mention « @agence française des chemins de compostelle ».

Les labels « Communes haltes – Chemins de Compostelle en France » et « Accueil – Chemins de Compostelle en France » dédié aux hébergeurs, sont de plus en plus demandés, ce qui démontre un véritable engouement, un véritable succès.

Une autre mission majeure de l'agence est le travail scientifique. Le travail de préparation du colloque en 2023 a permis sa tenue en 2024 : son succès, la qualité des travaux et leur écho constituent un acquis important pour notre association. Ceci a permis de croiser des connaissances pluridisciplinaires au sujet des chemins et de leurs pratiques.

Pour conclure, avec John Palacin, nous tenons à remercier Laure qui a pris à bras le corps sa mission en nous faisant aborder de nouveaux défis. Nous avons pu rencontrer de nouveaux partenaires, aborder la vie de l'Agence avec un œil nouveau et très professionnel. Mais, n'oublions pas toute l'équipe pour son travail continu, qui est le véritable moteur du succès de l'Agence. Nous remercions bien sûr tous les adhérents et partenaires de l'Agence pour leur engagement.

Je vous remercie

Pascal Mazet »

2. Bilan d'activité 2023

Opérateur des collectivités locales pour valoriser les itinéraires jacquaires, l'Agence française des chemins de Compostelle est chargée par l'Etat d'animer le bien culturel en série « Chemins de Saint Jacques-de-Compostelle en France » inscrit par l'Unesco en 1998.

L'action de l'Agence s'organise autour de six grandes vocations : enrichir et diffuser les connaissances, partager l'héritage culturel des chemins de Compostelle et les valeurs de l'Unesco, accompagner la préservation et la valorisation du bien du patrimoine mondial, soutenir le développement durable des territoires par la promotion de l'itinérance et du tourisme culturel, développer les coopérations et les partenariats avec les associations, les réseaux patrimoniaux, les acteurs des chemins et du patrimoine mondial en Europe, faire vivre le réseau et renforcer ses moyens d'action.

- Les faits marquants en 2023

- Poursuite de l'élaboration du plan de gestion national du bien « Chemins de Saint-Jacques-de Compostelle en France »
- Nouvelle note de conjoncture bi-annuelle
- Co-animation et mise en œuvre des programmes Via Podiensis - GR®65 et Chemin d'Arles – GR®653 avec la FFRando dans le cadre du soutien aux grandes itinérances du Massif central
- Seconde campagne de labellisation de 12 Communes-Haltes
- Mise en œuvre d'un programme d'actions « Saint-Jacques à vélo » entre Vézelay et Limoges
- Inauguration au Japon d'une nouvelle exposition « Regards d'un peintre sur le chemin de Compostelle et le Kumano Kodo »
- Coordination de la saison culturelle
- Finalisation du programme de valorisation du chemin du Piémont Pyrénéen
- Organisation des Rencontres annuelles des acteurs des chemins de Compostelle en France

Quelques chiffres

- 175 adhérents
- 103 hébergeurs labellisés « Accueil sur les chemins de Compostelle en France »
- 24 communes-haltes
- 7 salariés dont une nouvelle directrice
- 5 lettres du réseau, 7 lettres grand public
- 479 930 visites du site Internet www.chemins-compostelle.com
- 5 000 destinataires pour la lettre du réseau et près de 45 000 abonnés à la lettre d'information grand public
- 8 expositions programmées (16 lieux), 10 conférences organisées en 2023
- 3 projets européens

L'OBSERVATION, LA RECHERCHE ET LA DIFFUSION DES CONNAISSANCES

- Observation

Étude des publics

Suite au rendu de l'étude des publics réalisé par le cabinet 4V consultant, les restitutions aux partenaires se sont poursuivies : en janvier 2023 au Département des Landes, en juillet 2023 à la Communauté de Communes Pays Basque à Ostabat et en octobre 2023 à l'occasion de l'inauguration du label Commune haltes de la commune de Saint-Alban-sur-Limagnole en Lozère.

Ces restitutions se poursuivront en 2024.

Note de conjoncture

La note de conjoncture a été réalisée sur deux années, à savoir 2022 et 2023. Plus synthétique, la note présente également les données issues des 22 éco-compteurs positionnés majoritairement sur la Via

Podiensis. Les partenaires (organismes de gestion de destination, associations) ont été sollicités afin d'enrichir le document avec leurs données.

La note illustre une nette augmentation de la fréquentation des chemins :

- Les données issues du bureau d'accueil des pèlerins à Saint-Jacques-de- Compostelle en Galice (Espagne) indiquent une augmentation de 59.72 % en 2023 des marcheurs accueillis par rapport à 2021.
- Les informations recueillies par l'Association des Amis et Pèlerins de Saint-Jacques à Saint-Jean Pied-de-Port démontrent également une très forte augmentation du passage de marcheurs (+151% en 2023 par rapport à 2021).

En 2024, la collecte des données de fréquentation devra être plus exhaustive afin de disposer de plus d'informations sur les voies principales. Un appel dédié sera réalisé auprès de l'ensemble des partenaires et adhérents de l'Agence en octobre 2024.

- Recherche et diffusion des connaissances

Conseil scientifique :

Le conseil scientifique du bien a été réuni le 16 mai en visioconférence pour être consulté sur le projet de colloque présenté par Christophe Alcantara (IDETCOM, Université Toulouse Capitole), à l'horizon 2024.

Par ailleurs, il a été étudié la possibilité d'organiser, en lien avec la Ville de Saint-Sever d'une part et des membres du conseil scientifique d'autre part, une journée d'études sur le *Béatus*. Le projet, porté par Adeline Rucquoi, a été ajourné en fin d'année dans l'attente d'une période plus favorable. Un second projet est à l'étude qui sera soumis au conseil scientifique pour 2024 ou 2025.

Plusieurs des membres se sont mobilisés sur des conférences vers le grand public.

Finalisation du projet européen IMPACTOUR (Horizon 2020)

L'Agence est entrée en 2023 dans la phase de finalisation du projet IMPACTOUR. L'outil d'aide à la décision qui a vocation à améliorer les politiques publiques en matière de tourisme culturel a été testé par les destinations pilotes membres du projet, à savoir la voie du Puy en Aveyron et la voie d'Arles. La version finalisée de l'outil a été présentée à l'occasion de deux conférences, l'une à Madrid, l'autre à Bruxelles. L'outil IMPACTOUR a vocation à être alimenté et utilisé au-delà de la durée du projet. Par logique de transfert, il pourra également être testé par d'autres territoires de toutes tailles et d'autres itinéraires désireux de mettre en place et piloter une politique de développement portée par le tourisme culturel.

Accompagnement des étudiants

Le travail avec des étudiants s'est engagé sous différentes formes :

- une étudiante en doctorat, Lu'an Zhu – sous la direction de Vincent Challet, maître de conférences et membre du conseil scientifique – a été accompagnée dans le cadre de sa recherche portant sur la renaissance des Chemins de Compostelle en sud-ouest depuis 1945. Les archives inédites et inexploitées de l'agence lui ont été ouvertes.

- dans le cadre de la convention avec l'ISTHIA, la collaboration qui, pour l'année 2022/2023, a pris la forme d'une commande aux étudiants de Master 1 pour la réalisation d'un guide des services sur une portion du chemin d'Arles GR®653, a été finalisée en avril 2023 avec une restitution des travaux des groupes de travail.

L'ANIMATION ET LA GESTION DU BIEN DU PATRIMOINE MONDIAL

- Construction du plan de gestion du bien

Plan de gestion national

L'élaboration du plan de gestion national a été pilotée par l'Agence sous l'égide du Préfet coordonnateur et l'assistance d'un COPIL réunissant les services de l'État, des administrateurs et représentants des Régions. Initié en 2021, ayant donné lieu à une série de réunions de concertation et au travail d'écriture courant 2022, le plan de gestion se trouvait défini dans ses termes en janvier 2023.

Il a été décidé que la réunion de l'Assemblée générale annuelle de l'agence le 8 juin serait l'occasion de réunir les propriétaires et gestionnaires sous la forme d'une réunion baptisée « comité technique » et organisée en visioconférence et en présentiel depuis la salle d'assemblée de l'Hôtel de Région Occitanie. Il s'est agi de présenter le plan de gestion et sa charte d'engagement.

A cette occasion, une difficulté de procédure et de temporalité a été soulevée : le plan de gestion et les 78 cahiers de gestion locaux constituent le programme de conservation et de développement des espaces délimités comme zone tampon. Or, l'atlas de ces espaces ayant fait l'objet d'un renvoi par ICOMOS, le Ministère de la Culture a proposé un ajournement des plans de gestion et une remise en chantier des 20 périmètres questionnés sur les 78. La qualité des synthèses exprimant les valeurs du Bien ont toutefois été soulignées.

Initialement prévu pour être arrêté formellement en mars 2023, le plan de gestion se trouve donc en attente d'une méthodologie de travail validée par l'Etat afin d'être déposé en 2024.

Au second semestre 2023, l'accent a donc été mis sur la mobilisation des composantes n'ayant pas débuté leur propre cahier de gestion.

En parallèle, le plan de gestion, la charte d'engagement et une délibération type ont été diffusés pour solliciter les approbations des assemblées délibérantes des propriétaires et gestionnaires. Ces délibérations sont centralisées depuis le mois de septembre 2023.

Accompagnement des collectivités pour l'élaboration des plans de gestion locaux

L'accompagnement a été poursuivi en continu par des réunions en visioconférence, des rencontres en présentiel, et par la diffusion des outils de diagnostic mis à disposition.

Certaines collectivités ont proposé des navettes de relecture pour les accompagner dans l'écriture des cahiers de gestion et des fiches actions. Des réajustements ont été faits autour du pont d'Estaing, à

Saint-Avit Sénieur, tandis que le Conseil départemental de Dordogne apportait un appui décisif pour finaliser l'ensemble abbatial du Buisson de Cadouin duquel il est copropriétaire avec la commune.

En Nouvelle-Aquitaine, le retard pris à la suite de la rupture du marché passé par la DRAC a donné lieu à une prise de contacts et à un avancement significatif pour les cathédrales de Périgueux et Bayonne. L'Hôpital-Saint-Blaise a été accompagné par un cabinet mandaté par la Communauté d'agglomération du Pays Basque.

En fin d'année, toutes les composantes avaient finalisé la démarche à l'exception de l'abbaye et la commune de La Sauve, la ville d'Agen et la ville de Compiègne. La commune de Soulac a pu débiter en juin 2023 sa réflexion. A Vézelay et Asquins, le soutien initialement apporté par le Conseil départemental n'a pas permis aux deux composantes, dénuées d'ingénierie dédiée, de faire aboutir la démarche. A Arles, la composante « Compostelle » est prise en compte dans le plan de gestion pour le Bien "monuments romains et romans". A Amiens, le cahier de gestion est différé à 2025 pour ne retenir qu'un seul document et projet dans le cadre de la première inscription du Bien "cathédrale" : la composante « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France » a été l'occasion d'amorcer les démarches. Enfin, le travail a été finalisé et approuvé au dernier trimestre 2023 au Puy-en-Velay et à Figeac.

En synthèse, plusieurs modalités ont été mises en œuvre par les gestionnaires des composantes :

- Construction en régie par les services de la collectivité propriétaire, à moyens humains constants
- animation-accompagnement de la démarche par les Conseils départementaux ou des Intercommunalités pour les petites communes.
- Recrutement d'étudiants stagiaires missionnés pour l'animation et l'écriture
- Co-construction avec deux Parcs naturels régionaux
- Dans quelques cas, délégation à un prestataire externe (cabinets d'étude)
- Rédaction par l'État (en Hauts de France pour une propriété communale).

Plusieurs lignes directrices communes ressortent de la pluralité des approches et des moyens :

- L'absence d'ingénierie culturelle suffisante pour l'aide au diagnostic et à la formulation des orientations à décliner dans les fiches actions
- Un effort particulier a porté sur le volet des connaissances historiques et la place de la composante dans le Bien. C'est l'amorce d'un travail sur le récit collectif propre à ce Bien en série.
- Concernant le travail en réseau et les coopérations, il a eu une vraie difficulté à se projeter dans un travail collaboratif au sein du Bien. Toutefois, plusieurs plans d'actions mentionnent la volonté de travailler avec les territoires en amont et en aval de la composante, ainsi qu'avec des moments, ensembles ou tronçons de sentiers similaires au sein du Bien sériel. L'agence a ici un important rôle de fédérateur, de constitution d'une culture et d'outils communs partagés par les 78 composantes.
- Le volet touristique est le plus souvent descriptif et le développement d'un travail sur une observation systématique des fréquentations et des segments de marcheurs est nécessaire. Cette approche serait plus efficace en impliquant les Offices de Tourisme de manière plus exhaustive.

- Le volet médiation n'intègre que rarement des actions en direction des jeunes, l'Agence mettra en lien gestionnaires et porteurs de projets travaillant dans ce domaine afin de développer des initiatives en faveur de ce public.

Plateforme numérique GeoCompostelle :

Le volet gestion de la plateforme GeoCompostelle a permis la saisie des données constitutives de nombreux cahiers de gestion quand ceux-ci n'étaient pas réalisés sur un support distinct. Pour ces derniers, la base de données a servi d'espace de stockage des documents finalisés et de leurs nombreuses pièces jointes.

Mais une majorité des gestionnaires a utilisé cette interface en 2022 pour y intégrer son cahier de gestion local.

En fin d'année 2023, ces données ont été sauvegardées sur le serveur de l'Agence. Une évaluation des nouveaux besoins de suivi de la mise en œuvre de ces cahiers de gestion a été réalisée en interne et le prestataire, concepteur de la plateforme GeoCompostelle, a été sollicité pour envisager une possible évolution de l'outil. Cette hypothèse ne paraissant pas pertinente techniquement et financièrement, en 2024 une consultation sera lancée pour doter l'Agence d'un outil permettant la mise en œuvre de cette nouvelle phase de la gestion du Bien.

Étude paysagère et patrimoniale sur les 7 tronçons de sentier inscrits (Chemins faisons...)

Le projet Chemins faisons a été lauréat du prix « participation » au Palmarès du Paysage 2023 de la Fédération Française du Paysage.

- Animation du réseau des acteurs du Bien

Année après année, l'Agence française des chemins de Compostelle agrège un important réseau des propriétaires, gestionnaires et acteurs impliqués dans la gestion, la préservation, et l'animation des 78 composantes de cet immense Bien sériel. A ce jour, plus de 88% des communes concernées ont adhéré à l'Agence (directement ou grâce à leur EPCI), 4 départements sur 5 propriétaires d'édifices sont membres, de même que 4 départements sur 5 en responsabilité sur les sections de sentier.

Comité de Bien

Le Préfet de région Occitanie et le Président de l'Agence devaient réunir initialement le comité de Bien interrégional en 2023 avec le soutien et l'accueil de la Ville de Cahors. Sa tenue a été ajournée jusqu'à la finalisation du plan de gestion national et en particulier de son atlas des zones tampons.

Commissions territoriales

Au niveau local ou départemental, les commissions territoriales se réunissent à l'initiative de l'État ou des collectivités propriétaires. L'Agence en est membre pour assurer la cohérence et l'animation du Bien. Trois commissions ont été réunies en 2023, à Rabastens et à Moissac (mars), à Neuvy-Saint-Sépulchre (décembre). Des réunions en visioconférence ont également eu lieu sur les plans de gestion à l'initiative de Bazas (janvier), du Département du Lot (avril) et du Département de la Dordogne (juillet).

Lettre du réseau

Cette lettre met en avant les actions du réseau des chemins de Compostelle. Elle comporte plusieurs rubriques : animation du bien du patrimoine mondial, promotion des itinéraires, vie du réseau, échanges de bonnes pratiques, services de l'Agence.

Elle est diffusée à environ 5 000 contacts, services de l'État, collectivités territoriales, professionnels de la culture, du tourisme, associations jacquaires, culturelles, journalistes, universitaires, etc.

Elle a été diffusée à 5 reprises en 2023 : février, mars, juillet, septembre, et novembre.

- Rapport périodique 2023

La procédure du rapport périodique a été initiée en 2022 par les Ministères de la Culture et de l'Écologie. Le questionnaire et les codes d'accès ont été réceptionnés en octobre 2022. Le questionnaire a été complété grâce à une série de réunions tenues en visioconférence et en présentiel avec Philippe Mercier, Chef de la mission régionale de suivi des Biens culturels de l'UNESCO et des relations internationales à la Direction Régionales des Affaires Culturelles de la Préfecture Occitanie, sur la base des informations recueillies lors de la rédaction du plan de gestion. Par ailleurs et pour en faciliter l'appréhension, Sébastien Pénari a pu bénéficier de l'expérience du Canal du Midi et de Causses et Cévennes en assistant à plusieurs réunions dédiées.

LE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET L'ITINERANCE

- Amélioration de l'accueil et des services sur les itinéraires

Accueil - Chemins de Compostelle en France :

Le label Accueil - Chemins de Compostelle en France compte 103 hébergements labellisés en 2023 et poursuit donc son déploiement.

Pour mémoire, les chiffres des années précédentes sont les suivants : 13 labellisés en 2019 lors de l'expérimentation, 47 en 2020, 64 en 2021, 75 en 2022.

Départements	Aude	Ariège	Aveyron	Gironde	Haute-Garonne	Hautes-Pyrénées	Hérault	Lot	Tarn-et-Garonne	TOTAL
Hébergeurs labellisés depuis 2019	1	3	16	11	15	19	5	24	9	103
Hébergeurs labellisés en 2023			2	2	6	1	3	4	4	22

En 2023, l'Agence a collaboré avec les Agences Départementales du Tourisme (ADT) du Tarn-et-Garonne et de l'Ariège pour l'extension de la démarche dans ces départements.

Quelques temps forts ont marqué le développement de la charte :

- Les visites et labellisation de 5 hébergeurs en Tarn-et-Garonne ;

- Un atelier de bienvenue pour les nouveaux labellisés du Lot et de la Gironde en février 2023 ;
- L'organisation du lancement de la démarche en Ariège avec les Offices de tourisme concernés ;
- L'invitation des hébergeurs aux assises de la Voie du Puy en mars 2023.

La réunion de bilan annuelle, coordonnée par l'Agence et associant les Agences Départementales du Tourisme actrices de la démarche, s'est tenue en décembre 2023 en visioconférence.

La promotion du label a été prolongée par des publications sur les comptes Facebook et Instagram de l'Agence et des reportages, notamment photo, ont été réalisés dans les hébergements « Accueil Compostelle ».

Communes haltes – Chemins de Compostelle en France

Les communes sont des acteurs privilégiés de la préservation, du développement et du rayonnement des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France. L'Agence a souhaité accompagner et valoriser leur engagement grâce au programme de labellisation « Communes Haltes - Chemins de Compostelle en France » lancé en novembre 2021.

Ce label vise à garantir aux cheminants, randonneurs et pèlerins, une base commune de services adaptés à leur itinérance, leur confort et la découverte du territoire : aménagements, hébergements, informations, signalétique, médiation culturelle, ... Il est un gage de qualité d'accueil des territoires.

16 communes ont répondu à l'appel à manifestation d'intérêt publié en décembre 2023. Les communes présélectionnées ont travaillé sur un état des lieux de leurs services et équipements, puis à l'élaboration d'une feuille de route et d'un plan d'action sur trois ans, en conformité avec la Charte des engagements des Communes Haltes.

Pour cette seconde édition, **13 communes ont été labellisées** : Condom (32), Eauze (32), Figeac (46), Lectoure (32), Martres-Tolosane (31), Poitiers (86), Rieux-Minervois (11), Saint-Côme d'Olt (12), Sorèze (81), Saint-Lizier (09), Toulouse (31), Saint-Guilhem-le-Désert et Vauvert (30).

La rédaction de la feuille de route et du plan d'action a été une opportunité pour mobiliser les élus, techniciens, socioprofessionnels et habitants de chaque commune.

Les Communes Haltes bénéficient pendant trois ans d'un accompagnement spécifique, de la mise à disposition de l'ingénierie de l'Agence, d'une communication dédiée et d'actions collectives propres au label.

Plusieurs signatures officielles de convention, entre la commune et l'Agence, ont été organisées pour valoriser cette labellisation en 2023 :

- Promotion 2022-2024 : le 16 juin à Saint-Palais et Navarrenx, le 29 septembre à Saint-Alban-sur-Limagnole, le 30 septembre à Saugues, le 10 octobre à Montréal-d'Aude.
- Promotion 2023-2025 : le 10 octobre à Rieux-Minervois et le 18 décembre à Vauvert.

L'Agence a diffusé l'appel à manifestation pour une troisième session le 4 décembre 2023.

- **Animation des grands itinéraires**

Soutien aux grandes itinérances du Massif-Central – Via Podiensis GR®65

L'Agence poursuit le travail d'animation de l'itinéraire démarré en 2021, et de coordination des actions mises en œuvre dans le cadre du programme Soutien aux itinérances du Massif Central.

En termes de communication, les documents suivants ont été produits :

- Un dépliant d'appel décliné en trois langues (AFCC) ;
- 13 reportages photos et vidéos des hébergeurs labellisés « Accueil - Chemins de Compostelle en France » de l'Aveyron et du Lot, réalisés par Jean-Jacques Gelbart ;
- Un dépliant de promotion de la démarche 1000 mains (AFCC) ;
- 4 vidéos promotionnelles (FFRando) réalisées par David Genestal.

De plus, de nombreuses actions d'aménagements et de développement des services le long de l'itinéraire ont été réalisées par les partenaires.

En mars 2023 ont eu lieu des assises de la Voie du Puy qui ont permis de réunir une soixantaine de participants. Ces rencontres avaient pour but de renforcer la sensibilisation des acteurs et de déterminer les orientations pour la suite. Deux journées riches en échanges, animées par le cabinet Percolab.

Un comité technique a eu lieu à Saint-Alban-sur-Limagnole en juillet afin d'échanger sur l'avancée des actions et restituer l'étude des publics.

Le 14 novembre, un comité de pilotage en visioconférence a rassemblé une quarantaine de participants. Par la suite, un comité technique, également en visioconférence, s'est tenu le 7 décembre.

Soutien aux grandes itinérances du Massif-Central – Voie d'Arles – GR®653

Les 6 et 7 avril 2023, l'agence a organisé avec la Fédération française de randonnée pédestre, les assises de la Voie d'Arles à Saint-Guilhem-le-Désert (34). Les objectifs principaux étaient de :

- Renforcer la sensibilisation des acteurs sur les enjeux, le potentiel, les impacts et les perspectives de développement des deux itinéraires ;
- Déterminer des orientations, des priorités et pistes d'actions collectives ;
- Faire émerger une démarche de travail collaborative et pérenne des acteurs en vue de l'appropriation du nouvel appel à projets Massif Central ;
- Élargir la gouvernance initiée depuis mai 2021 aux partenaires en amont (Département du Gard et Villes d'Arles) et en aval (département du Gers et des Pyrénées-Atlantiques) des périmètres initiaux des premiers projets « Massif Central ».

Ce temps fort a permis de fixer l'organisation d'une gouvernance et de proposer une nouvelle feuille de route 2023-2025 afin d'engager les acteurs en termes politiques et financiers sur des actions concrètes. Ainsi, un dossier de réponse à l'Appel à Projets « Massif central » a été coordonné et déposé par l'Agence le 13 juillet 2023.

Le 15 novembre s'est déroulé le comité de pilotage annuel de la Voie d'Arles. Celui-ci a permis de tirer le bilan des actions réalisées dans le cadre du précédent appel à projet. Ce fut aussi l'occasion de présenter la candidature de l'Agence pour l'Appel à Projets « Massif Central » et les modalités de financements FEDER.

Le 7 décembre s'est déroulé le comité technique annuel de la Voie d'Arles. Celui-ci a permis de représenter les possibilités d'aides financières (FEDER et Région Occitanie) et la faisabilité des actions portées dans le cadre du nouveau programme d'action de la Voie d'Arles pour la période 2024-2026.

Le label Accueil – Chemins de Compostelle en France, déployé dans le département de l'Hérault, a permis de labelliser trois hébergements en 2023 : La ferme du Dèvès, Le jardin de la Mosson, et Hôtel Ulysse.

Le label Communes Haltes - Chemins de Compostelle en France a été relancé pour une seconde promotion. Quatre communes situées sur cet itinéraire ont été labellisées : Vauvert (30), Saint-Guilhem-le-Désert (34), Sorèze (81) et Toulouse (31).

Une restitution des projets imaginés par les étudiants de master de l'ISTHIA a eu lieu en avril. Celle-ci a permis de mettre en valeur leur travail sur la projection d'un guide des services avec la mise en place d'une méthodologie de création de guide touristique à destination des randonneurs sur le tronçon Arles – Toulouse. Un travail sur la définition d'une stratégie de communication adaptée pour la Voie d'Arles des chemins de Saint-Jacques de Compostelle en a ainsi découlé.

Programmation des projets Via Podiensis GR®65 voie d'Arles GR®653 déposés à l'appel à projets - Grandes itinérances dans le Massif central 2023

Les projets de la Via Podiensis GR®65 et voie d'Arles GR®653 s'inscrivent dans la continuité des programmes d'actions menés sur la période 2021-2023 et pilotés par l'Agence, en coanimation avec la Fédération Française de la Randonnée Pédestre. La stratégie 2024- 2026 et le programme d'actions qui en découle s'articulent autour des orientations suivantes concernant la voie du Puy : un développement mesuré et durable, une offre de services de qualité pour tous, un laboratoire culturel. Pour la voie d'Arles, il s'agira en priorité d'attirer davantage de flux et de mieux les répartir, de doter l'itinéraire d'aménagements et de services durables. Des enjeux forts pour les deux itinéraires restent la consolidation de la gouvernance et du modèle économique, et le plein développement de leur potentiel touristique, culturel, économique, facteurs d'attractivité et de dynamisme du Massif central.

Chemin du Piémont pyrénéen – GR®78

L'Agence a porté la seconde phase du plan d'actions 2022-2023 avec des reportages photo et des interviews en Ariège, Haute-Garonne, Pyrénées-Atlantiques, Aude et Hautes-Pyrénées, la réalisation d'un dossier de presse, la réimpression de 3 000 exemplaires du dépliant d'appel, la traduction du dépliant d'appel en anglais et espagnol (version numérique), la publication d'une page dédiée dans Pyrénées magazine, la finalisation d'une carte touristique (parution prévue en 2024), la collaboration éditoriale pour la réédition du guide Gallimard Encyclopédie du voyage (parution prévue en juin 2024). Deux

communes situées sur cet itinéraire ont par ailleurs été labellisées Communes Haltes en 2023 : Rieux-Minervois (11) et Saint-Lizier (09).

Ces actions ont été cofinancées par le Commissariat de Massif des Pyrénées, les partenaires territoriaux départementaux (Conseil Départemental ou Agence Départementale du Tourisme) et l'Agence.

Le Chemin de Lourdes - GR®101

Un comité de pilotage a eu lieu le 6 octobre 2023 pour présenter les projets de rénovation de gîtes communaux dans les communes de Saint-Lézer et Azereix. Un plan d'actions a été défini suite à un accompagnement porté par le cabinet Aphila. De plus, une jonction de l'itinéraire a été officiellement homologuée le 19 septembre 2023.

Développement de la véloroute « Saint-Jacques à vélo » V56

L'axe « Vézelay-Limoges » (V56), linéaire cyclable de 430 kilomètres opérationnel offrant de nombreux atouts en termes d'aménagements, de services et de patrimoine, a fait l'objet d'un plan d'actions bi-annuel. En 2023, l'Agence a porté les dernières actions de structuration de l'itinéraire : la mise à jour et la réimpression de 3 000 exemplaires du carnet de route envoyés aux partenaires, la réalisation d'un dossier de presse et sa traduction en anglais, la publication d'une page dédiée dans Trek magazine, et l'intégration de l'itinéraire à la plateforme France Vélo Tourisme.

L'Agence a réuni les acteurs institutionnels de la V56 (Régions/Comités Régionaux du Tourisme, Départements/Agences de Développement Touristique) le 12 octobre afin de partager un état des lieux de l'aménagement, l'observation, des services et de la promotion de la V56 et déterminer le prochain programme d'action 2024-2025 et ses modalités de coordination. Le 13 décembre, l'Agence a souhaité rassembler les acteurs institutionnels pour échanger sur les perspectives de gouvernance des véloroutes jacquaires. Ce dernier temps d'échange donnera lieu à une réunion de travail programmée en janvier 2024 afin de définir conjointement des hypothèses de pilotage et de structuration de cet itinéraire pour la prochaine période.

Le Chemin d'Amadour - GR®81

L'agence est membre du Comité de pilotage et des groupes de travail pour l'aménagement et la valorisation de ce nouvel itinéraire qui relie 10 composantes du Bien Unesco « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France ». Il a fait l'objet de nombreuses actions de communication en 2023. L'agence a participé au Comité de pilotage de l'itinéraire en septembre 2023.

Le Chemin Conques-Toulouse (GR® 65, GR® 62B, GR® 36, GR®46)

Le Chemin Conques-Toulouse a été inauguré officiellement le 13 mai 2023 à l'occasion d'une randonnée entre Najac et Laguëpie. L'Agence participe au Comité d'itinéraire aux côtés des quatre Agences Départementales du Tourisme (Aveyron, Tarn-et-Garonne, Tarn et Haute-Garonne).

Dans ce cadre, un document d'appel et un dossier de presse ont été élaborés.

LA MEDIATION ET L'ACTION CULTURELLE

- Les événements culturels et temps forts

La saison culturelle *Sur les chemins de Compostelle*

La saison culturelle a pour objectif de fédérer les programmations sous une communication commune et de toucher un plus large public avec des éléments de communication clairement identifiables. De cette hausse de visibilité dépendent des accroissements de fréquentation et une meilleure coopération entre acteurs.

Cette année la saison fut l'occasion de célébrer le 25^{ème} anniversaire de l'inscription des « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France » sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco, sans que cela ne donne lieu aux manifestations spécifiques que l'Agence avait envisagé, faute de moyens et de disponibilité.

Focus : Les outils communs de communication

- Un visuel dédié
- 8 000 cartes postales, 5 000 dépliants, 2 affiches 120 x 176 cm, 100 affiches 40 x 60 cm, diffusion d'une pastille de millésime pour insertion sur les supports de communication de tous les partenaires ;
- Rédaction d'un communiqué de presse commun

En soutien de la démarche, un catalogage de ressources culturelles disponibles (artistes, associations, productions, etc.) est mis à disposition des acteurs du chemin sur l'espace professionnel du site.

En 2023 une centaine de manifestations se sont déroulées sur les chemins de Compostelle en France. Elles ont été relayées dans les agendas culturels, sur les réseaux sociaux et à travers des diffusions via l'outil Brevo (ex Sendinblue).

Entre autres, les villes de Saint-Sever, Poitiers, Saint-Avit-Sénieur, Saint-Léonard-de-Noblat, Saint-Bertrand-de-Comminges se sont particulièrement mobilisées afin de proposer des programmations riches et variées.

L'Agence française des chemins de Compostelle, centre de ressources culturelles

Trois principales typologies d'actions sont proposées aux territoires souhaitant développer une offre culturelle en lien avec les chemins :

- en partenariat avec la FFACC (Compostelle France), l'opération lotoise « 1000 mains pour les chemins de Saint-Jacques » a vocation à être organisée un peu partout le long des chemins. Elle permet d'entretenir les itinéraires et de fédérer les habitants autour de leur histoire locale mais aussi d'un patrimoine commun : les chemins de Compostelle.
- Participer/accueillir des tournées de conférences ;
- Organiser des expositions : l'Agence en administre 13, présentées sur son site internet.

1000 mains pour les chemins de Saint-Jacques

L'opération nationale a été reconduite en collaboration avec l'association 1000 mains à la pâte, la Fédération française des associations de pèlerins « Compostelle France » et les adhérents de l'Agence. Un dépliant de présentation et une vidéo d'animation sont disponibles.

Les tournées de conférences

Dans le prolongement des saisons précédentes, des tournées de conférences sont proposées aux adhérents et partenaires pour alimenter des contenus. Les frais sont facturés en quote-part entre les partenaires.

Parmi les 7 conférenciers proposés, quatre ont été programmés.

Adeline Rucquoi	Thème	Partenaire	Auditeurs
19 mai, Saint Bertrand de Comminges (31)	L'hospitalité sur les chemins de Saint-Jacques	Syndicat mixte de St Bertrand	237
21 mai, Abbaye de Flaran (32)	Charlemagne et saint Jacques	Amis de l'abbaye de Flaran	28

La conférence d'Adeline Rucquoi à l'abbaye de Flaran a pu faire l'objet d'une captation grâce au concours bénévole d'un de ses anciens salariés. La conférence a été mise en ligne sur la chaîne Youtube de l'Agence.

Adeline Rucquoi et Christophe Alcantara	Thème	Partenaire	Auditeurs
22/09, Bordeaux (33)	Racontar son chemin hier et aujourd'hui	VPAH Bordeaux et musée d'Aquitaine	30
23/09, Sorde l'abbaye (40)		Communauté de Communes Pays d'Orthe et Arrigans	15

Trois conférences prévues avec Xavier Bailly, directeur délégué de la Cité internationale de la langue française, avaient été initialement programmées en octobre 2023. Elles ont été reportées en janvier 2024.

Xavier Bailly	Thème	Partenaire	Auditeurs
03/06/2023, L'Epine (51)	De Notre-Dame d'Amiens à la cité internationale de la langue française, un itinéraire	VPAH Bordeaux, Communes de L'Epine,	Environ une centaine
19/01/24, Bordeaux (33)		Saint-Sever et Rieux-	35
20/01/24, Saint-Sever (40)		Minervois, association	29

Xavier Bailly	Thème	Partenaire	Auditeurs
21/01/24, Rieux Minervois (11)	au service de la noblesse du monde	Camins et Amis de la basilique de L'Épine	70

L'Agence poursuit son activité de conseil sur les contenus de programmation : mise en contact du conteur Arnaud Pelletier avec des acteurs du chemin du Puy pour la programmation de son spectacle itinérant, de l'Association Sur les Pas de St-Jacques avec Jean-Claude Bénazet, augmentation des référencements dans la rubrique Ressources du site internet, etc.

Jean Moncelon	Thème	Partenaire	Auditeurs
Abbaye de Fontcaude (34) 25 juillet	L'Orient et l'Occident : 1923 – 2023, à la recherche du lien perdu	Amis de l'abbaye de Fontcaude	160 auditeurs

Jean Claude Bénazet	Thème	Partenaire	Auditeurs
25/07, Saugues (43)	Autour de la légende du pendu dépendu : les chemins de Saint-Jacques et le merveilleux	Association Sur les Pas de Saint-Jacques	20
26/07, Aumont Aubrac (48)			40 à 50
28/07, Saint-Chély (12)			25

Jeux divins de la saint Jacques à la saint Vincent

Un cycle de conférences était organisé avec l'Interprofession des Vins du Sud-Ouest entre juillet et décembre 2022. Une conférence du cycle ayant dû être reportée, elle a eu lieu le 20 avril 2023.

Elle prolonge l'édition du dossier de presse croisant Chemins de Compostelle et vignobles. Chaque conférence à deux voix (France Gerbal-Medalle et Sébastien Pénari) était assortie d'une dégustation proposée par les vignerons.

	Thème	Partenaire	Auditeurs
Cahors (Lot), 20 avril 2023	De saint Jacques à saint Vincent	Interprofession des vins de Cahors	6

Par ailleurs, le projet d'ouvrage initié par appel à contribution en 2022 a été ajourné par l'Interprofession des Vins du Sud-Ouest en attente d'identification d'un éditeur.

Expositions présentées en 2023

8 expositions ont été mises à disposition dans 16 lieux par l'Agence en 2023 :

Titre de l'exposition	Lieu de présentation	Dates de Présentation
Campus Stellae, le champ de l'étoile	Ostabat (64)	4 - 28 juillet
	L'Hôpital-Saint-Blaise (64)	2 - 29 septembre
	Saint-Jean-Pied-de-port (64)	4 - 25 octobre
	Saint-Palais (64)	27 octobre - 1er décembre
	Le Buisson-de-Cadouin (24)	2 août - 2 novembre
De pierre, de bois, de terre et d'âmes...	L'Épine (51)	3 juin - 30 juillet
	Mimizan (40)	1er - 29 septembre
	Saint-Sever (40)	13 octobre - 1er décembre
Des Chemins vers Compostelle à l'Itinéraire Culturel Européen	Bach (46)	16 - 23 septembre
Dans les pas des pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle en Occitanie	Marsolan (32)	23 juillet - 7 août
Carnets d'un peintre sur les chemins de Compostelle	Saint-Sever (40)	18 juillet - 19 septembre
Une géographie des circulations vers Compostelle	Toulouse (31)	7 - 24 mars
L'invention du patrimoine mondial	Rocamadour (46)	17 - 23 juillet
Regards croisés sur le chemin de Compostelle et le Kumano Kodo	Tanabé (Japon)	1er - 31 mai
	Kyoto (Japon)	10 juin - 16 juillet
	Tokyo (Japon)	4 - 17 septembre

L'Agence n'avait à l'origine la gestion que d'un seul jeu de l'exposition "Campus Stellae, le champ de l'étoile". Cette dernière étant fréquemment simultanément demandée aux mêmes dates par plusieurs structures, et afin de pouvoir répondre à ces différentes demandes, l'Agence s'est tournée vers les Editions Glénat qui ont accepté d'imprimer un deuxième jeu, dont l'Agence a également la gestion.

Fenêtres sur le paysage, aventure artistique sur les chemins de Compostelle

Les projets coanimés avec Derrière le hublot, scène conventionnée d'intérêt national, se sont poursuivis en 2023.

On compte 6 œuvres d'arts refuges achevées : La Chambre d'or à Golinhaç (12) ; Vivre seule à Livinhac-le-Haut (12) ; La Citerne-Lit à Felzins (46) ; Super-Cayrou à Gréalou (46) ; Pecten Maximus à Limogne-en-Quercy (46) et L'Arbre collégial à La Romieu (32).

Le comité de pilotage du projet Fenêtres sur le paysage s'est tenu à Saint-Julien-Chapteuil (43) le 17 octobre 2023. L'œuvre d'art refuge *Suchaillou*, une création de Constance Guisset, y a été présentée.

Le déploiement se poursuit avec d'autres projets d'œuvres d'art refuges :

- La Citerne-Lit #2 de Fred Sancerre et Encore Heureux architectes, en partenariat avec le Lycée La découverte de Decazeville (12) ;
- Castrum de Mariana de Délas et Gartnerfulgen Arkitekter à Saint-Alban-sur-Limagnole (48).

- L'action éducative

Prix du patrimoine mondial en Occitanie

L'Agence a poursuivi l'animation de ce concours commun aux 9 sites inscrits en Occitanie en assurant la mise à jour de la maquette pédagogique, la convocation aux réunions ou la recherche des dotations de prix en liaison avec la Mission Canal du Midi.

Cette septième édition a réuni 11 établissements et environ 300 élèves. Le jury a primé cinq carnets de voyage.

Cette animation, dans ce format, ne sera pas reconduite en 2024 mais une démarche numérique pourra être développée en lien avec le nouveau site internet de l'Agence.

Enfants médiateurs

Sur la proposition du service éducatif de l'abbaye du Mont-Saint-Michel, une action « enfant médiateur » est en co-construction pour une restitution programmée en juin 2024. Elle vise à mobiliser des classes de primaire et de collège pour l'étude de leur patrimoine et sa restitution à la manière des guides. Deux classes du Mont-Saint-Michel sont concernées, ainsi qu'une école de Saint-Gilles. Le prieuré de Mimizan reste associé dans une perspective 2024/2025.

Jeux de piste numériques

Depuis 2021, la Région Occitanie avait mis à disposition du public des parcours patrimoniaux scénarisés et interactifs permettant de découvrir le territoire de manière ludique.

6 circuits, réalisés par l'Agence, en partenariat avec la Région et les Offices de tourisme concernés, permettaient de valoriser les patrimoines de Saint-Gilles (30), Gréalou (46), Saint-Bertrand-de-Comminges et Valcabrère (31), Saint-Guilhem-le-Désert (34) et Villeneuve-d'Aveyron (12). Ces circuits étaient disponibles sur l'application Baludik jusqu'à la fin de l'année 2023.

- Les projets éditoriaux

Collection de monographies sur les composantes inscrites

A compter de novembre 2022, l'opus dédié à l'Abbaye de Sorde a été mis en chantier par la Communauté des Communes Pays d'Orthe et Arrigans (40) avec une navette d'écriture et conseil éditorial. La parution a eu lieu en février 2023 (5 000 exemplaires). Pas de traduction prévue car le nombre de visiteurs étrangers est très limité.

En mai 2023, la brochure dédiée au Pays basque intégrant les 4 composantes concernées dans un seul opus a été mise en chantier et éditée.

Beau-livre « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France, patrimoine de l'humanité »

La vente directe a complètement remplacé le dépôt-vente, et s'est poursuivie. Les contrats antérieurs en dépôt-vente ont été maintenus, jusqu'à leur solde progressif. 123 livres ont été vendus en 2023.

A ce jour, 1 791 livres ont été vendus, sur un tirage de 3 000 exemplaires. A la fin de cette année, le bilan est de 1 792 €, dont 495 € de recettes pour l'Agence. L'Agence a également offert le livre dans certaines occasions (réceptions, concours photo...).

Cartes IGN Découverte des chemins – Tourisme et découverte « Saint-Jacques-de-Compostelle, du Puy-en-Velay à Moissac » et « Saint-Jacques-de-Compostelle, de Moissac à Roncevaux »

Editées une première fois en 2016, ces cartes ont fait en 2022 l'objet d'un travail de réédition, pour lequel l'Agence a conventionné avec l'IGN. Les deux cartes sont parues en mars 2023.

Album Voyages Gallimard “Sur les chemins de Compostelle, itinéraires à pied et à vélo vers Saint-Jacques, en France et en Espagne”

L'Agence a conventionné avec les éditions Gallimard dans le cadre de la création d'un tout nouveau guide de leur collection Voyages. L'ouvrage, dont l'univers gravite autour du rêve, de l'inspiration, de la découverte, de la rencontre, du voyage responsable, de la nature, présente des pages itinéraires à pied et à vélo avec cartes et illustrations, pages pratiques (conseils), pages thématiques (histoire, paysages, architecture, art, bien du patrimoine mondial...). Il est paru en octobre 2023.

Guide Gallimard Encyclopédies du voyage “Chemins de Saint-Jacques”

L'Agence a conventionné en fin d'année 2023 avec les Éditions Gallimard pour la réédition de leur guide « Encyclopédies du voyage » sur les chemins de Compostelle. L'Agence a été sollicitée pour la relecture, la réécriture, la modernisation des textes, et la fourniture d'illustrations. La parution du guide est prévue en juin 2024.

Collaborations éditoriales

“Camino, une révolution intérieure”

L'Agence a été sollicitée pour la relecture et la fourniture d'illustrations de l'ouvrage de Jean-Pierre Rousset et Gaële de la Brosse, paru en octobre 2023.

“Le massif des Pyrénées et les chemins vers Saint-Jacques de Compostelle”

Dans le cadre de la réédition de sa carte des Pyrénées, l'éditeur de cartes en relief Reliefs Editions a sollicité l'Agence pour des conseils de relecture. La carte est parue en juin 2023.

Topoguides de la FFRandonnée Moissac-Roncevaux, Le Puy-Figeac et Genève-Le Puy

L'Agence a été sollicitée pour la relecture de ces 3 topoguides, dans le cadre de leur réédition. Ils sont parus respectivement en mai, mars et avril 2023.

L'INFORMATION DU PUBLIC ET LA FORMATION

- L'information du public

Documentations

Plusieurs documentations ont fait l'objet de mises à jour (en collaboration avec les Offices de tourisme,

les associations jacquaires, les ADT...) : le chemin de Conques à Toulouse, le chemin du Piémont pyrénéen, la voie du Célé, la voie de Rocamadour, la Via Garona, la Via Podiensis (chemin du Puy-en-Velay), le chemin d'Arles, le Camino Francés, le Camino del Norte, et les autres chemins en Espagne.

Ces documentations sont réalisées en interne et diffusées sur simple demande.

Depuis 2022, les hébergements du réseau de la charte d'accueil sont renseignés dans les documentations du public.

En 2023, l'Agence a répondu à **5 711 demandes** d'information via le site Internet (**5 985** en 2022).

Les demandes viennent majoritairement de France, de Belgique et du Canada. Les documentations les plus demandées sont La voie du Puy-en-Velay, le Camino Francés, le Camino del Norte et le chemin du Piémont Pyrénéen. A cela il faut ajouter les demandes ponctuelles (environ **150** par courriel).

Les questions portent sur le choix d'un itinéraire ou d'un guide, ainsi que les hébergements.

L'Agence dispose désormais de plus de 59 000 adresses, grand public, professionnels et institutionnels. Cette base de données est complétée quotidiennement et conforme au RGPD.

Credenciales

En 2023 :

- **3 643** credenciales ont été vendues aux particuliers contre 3 115 en 2022, soit **une hausse de 17%**
- **1 060** l'ont été aux organismes de revente contre 982 en 2022, soit **une hausse de 8%**

Organismes de revente en 2023 :

- Voie du Puy : OT et thermalisme Decazeville Communauté, OT Intercommunal Moissac Terres des Confluences, OT de l'Aubrac Lozérien (Bureau de Nasbinals), OT du Grand Figeac, OT Aubrac Laguiole (Bureau de Saint-Chély d'Aubrac), OT Cahors vallée du Lot, collégiale de La Romieu.
- Voie d'Arles : OT Saint-Guilhem-le-Désert Vallée de l'Hérault, OT Castres-Mazamet.
- Chemin du Piémont Pyrénéen : Association Camins.
- Voie de Vézelay : OT Landes Chalosse (bureau de Saint-Sever).

Le prix unitaire de vente de la credencial pour les particuliers est de 10 € en 2023. Le prix unitaire de vente auprès des organismes de revente est de 6 €, frais de port en sus.

Évolution des ventes de credenciales :

	Particuliers	Professionnels
2019	1 575	517
2020	835	360
2021	2 007	555
2022	3 115	982
2023	3 643	1 060

Lettre d'information

La lettre d'information « Le bruit des chemins » est diffusée à un peu plus de 45 000 contacts. Elle met avant l'actualité des chemins : évènements, publications, animations culturelles, etc.

La lettre a également vocation à mettre en valeur les adhérents auprès du grand public et des professionnels.

Bilan des diffusions

- Meilleurs vœux : 45 307 destinataires
- Au printemps sur les chemins : 44 615 destinataires
- Voilà l'été sur les chemins : 45 289 destinataires
- Célébrons saint Jacques : 44 602 destinataires
- En octobre sur les chemins : 44 619 destinataires
- Nouveauté lecture : 44 328 destinataires
- Offrez un morceau de chemin pour Noël : 44 129 destinataires

- La communication vers le grand public

Les sites Internet

Le site généraliste et pratique www.chemins-compostelle.com est âgé de plus de 8 ans, et donc déjà en phase d'obsolescence, sa refonte a été intégrée dans le cadre de l'AMI d'Atout France « Destination digitale » dont l'Agence est lauréate.

De nombreuses références d'ouvrages ont été ajoutées dans la médiathèque en ligne : guides pratiques, revues, romans, actes de colloques, etc.

La rubrique « Actualités » est régulièrement complétée et mise à jour.

Fréquentation du site Internet de l'agence en 2023 : **479 930 visites ; 1 748 875 pages vues**

Fréquentation du site Internet dédié au patrimoine mondial en 2023 : **18 232 visites ; 29 244 pages vues**

Les réseaux sociaux

La page **Facebook** de l'Agence compte **8 700 abonnés** (soit une augmentation de plus de 9% de l'audience comparé à 2022).

En 2023 l'Agence a diffusé plus de 300 publications, dont une quinzaine sous la forme de publicités (promotion de la rubrique « Itinéraires » du site Internet, des vidéos des itinéraires, de la vidéo de la charte d'accueil, des circuits de l'application GeoCompostelle, du partenariat avec les influenceurs Wait & Sea, du beau-livre). Certaines de ces publications sont vues par plus de 280 000 personnes et permettent d'augmenter le nombre d'abonnés sur la page de l'Agence.

L'Agence compte **4 700 abonnés** (soit une augmentation de 29% de l'audience en comparaison de 2022) sur son compte **Instagram** (deux publications par semaine et désormais une story). Elles génèrent jusqu'à 1 200 vues et les stories jusqu'à 1 800 vues.

Ces publications sont l'occasion de communiquer sur l'activité de l'Agence, d'augmenter le nombre d'abonnés régulièrement et d'échanger avec le public et les professionnels.

Focus sur le concours photo :

Cette année, le concours photo sur Instagram avait pour thème les 25 ans de l'inscription, le public a été invité à envoyer des clichés pris devant les composantes du bien.

Les photos transmises ont été publiées sur la page Instagram de l'Agence, et celles qui ont obtenu le plus de «like» ont gagné.

Les 4 gagnants ont reçu chacun un exemplaire du beau-livre « Les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle, patrimoine mondial de l'humanité ».

L'Agence dispose désormais d'une page sur le réseau social professionnel **LinkedIn** (2 à 3 publications par semaine, **1 196** abonnés (soit une augmentation **de plus de 60 % de l'audience**, certaines publications enregistrent jusqu'à 1 400 vues).

A noter : Les hébergements et les communes labellisés sont valorisés régulièrement à travers des publications sur les réseaux sociaux.

Chaine Youtube

Sur l'année 2023, la chaîne a enregistré 8 149 vues, dont la moitié pour la seule vidéo créée par l'Agence d'une durée de 2'58 minutes pour promouvoir l'itinérance sur le bien du patrimoine mondial. Le nombre d'abonnés reste à développer.

Valorisation de l'itinéraire culturel du Conseil de l'Europe

L'Agence bénéficie d'un soutien financier dans le cadre d'un appel à projets lancé par le Ministère de la Culture (Direction générale des patrimoines et de l'architecture) pour la mise en valeur et la promotion touristique des itinéraires culturels du Conseil de l'Europe (ICCE) présents sur le territoire français.

Un programme d'actions de promotion et de sensibilisation auprès du grand public a été lancé et s'est poursuivi en 2023. Nous pouvons notamment citer l'édition d'un album Gallimard (collection Voyages Gallimard) paru en octobre 2023, la réalisation de cartes illustrant les chemins de Compostelle en France et en Europe, la réalisation de reportages photographiques.

Ces actions de diffusion et de communication ont pour objet de faire connaître la diversité des chemins de Compostelle en France. L'intention est de susciter l'envie de découvrir, notamment à un public qui ne pratique pas ou peu l'itinérance pédestre, les chemins et les territoires qu'ils traversent, le patrimoine associé, et d'en faciliter l'accès. Ces actions s'adressent principalement au grand public mais également à nos partenaires territoriaux, qui disposeront d'outils et de supports pour promouvoir le potentiel touristique de leurs itinéraires.

- **Développement des relations presse, accueil et information des journalistes**

Dossiers de presse

Les dossiers de presse datés de 2021 n'ont pas été actualisés. Un dossier de presse dédié au chemin du Piémont pyrénéen a été élaboré et mis en ligne. Il est venu rejoindre le dossier de presse de la véloroute V56.

Des médias ont été renseignés ou assistés pour leurs reportages.

Date	Médias destinataires	Contenu	Adhérent ou partenaire bénéficiaires	Diffusions/publications
Toute l'année	Zoreilles, Camino, La Lettre T	Informations au fil de l'eau	Tous	Diffusés
Mars	Le Figaro	Demande des tracés	Resté sans suite	
avril	France Télévision	Projet d'émission sur des portions du chemin d'Arles pour l'émission carnets de voyages	Voie d'Arles / Toulouse, hébergeurs adhérents	
Avril	Tous médias	Diffusion dossier de presse	V56	
Mai / juin	Tous médias	Diffusion communiqué	les communes haltes	
Mai	C8 "William A Midi"	Envoi de visuels pour un focus	chemin du Piémont pyrénéen	Diffusé
Mai	Unterwegs	Présentation du chemin de Fontcaude et son abbaye	Hérault et Amis de l'abbaye de Fontcaude	Publié
Juin	Le Pecten	Présentation du chemin de Fontcaude et son abbaye	Hérault et Amis de l'abbaye de Fontcaude	Publié
Juin	The Connexion (www.connexionfrance.com), un mensuel en anglais	Fourniture de photographies	Tous itinéraires	

Juin	Revue Village (Lot) été 2023	Enquête des publics	Tous itinéraires	Publication d'un article sur l'économie du chemin de Compostelle
Juin	RCF émission Je pense donc j'agis	Informations générales et participation au direct	Tous itinéraires	https://www.rcf.fr/culture-et-societe/je-pense-donc-jagis?episode=383799
Juin	Le Métropolitain	Informations générales	Tous	
Juillet	240 destinataires médias et associations	Diffusion du communiqué de presse et programme de Saison culturelle	Tous	
Septembre	BOUDU MAG	Informations générales et renaissance des chemins	Tous itinéraires	
Septembre	RCF	Discussion pour animer des émissions régionales mensuelles en 2024 sur les chemins de Compostelle	Tous itinéraires	Non abouti

- La promotion

Soutien d'Atout France pour la promotion digitale des chemins en France et à l'international - Dispositif Destinations digitales

L'Agence est lauréate de l'appel à manifestation d'intérêt Destinations digitales lancé en 2022 par Atout France. Cet AMI vise à accélérer la transition numérique des réseaux territoriaux touristiques et de renforcer leurs savoir-faire en marketing digital. Cet accompagnement permet à l'Agence et à ses partenaires d'approfondir le travail de valorisation des chemins de Compostelle et du patrimoine mondial, en intégrant les enjeux du numérique et du marketing digital.

Une phase de diagnostic des outils numériques de l'AFCC et de ses partenaires a été menée au premier semestre 2023, avec l'aide de l'Agence Pertinens, spécialisée en marketing digital. Cet état des lieux a permis de dégager une stratégie digitale concertée, pour la promotion cohérente et efficace de la

destination chemins de Compostelle auprès des publics prioritaires identifiés. Plusieurs actions opérationnelles découlant de cette stratégie seront déployées en 2024, comme la refonte des sites Internet de l'AFCC. Pour cela, l'Agence Mediacrossing a été retenue en décembre pour travailler sur cette refonte.

DEVELOPPER LES COOPERATIONS ET LE RAYONNEMENT INTERNATIONAL

- Coopération avec les réseaux du patrimoine

Avec l'Association des biens français du patrimoine mondial (ABFPM)

L'Agence s'est rendue aux Rencontres annuelles des sites français du patrimoine mondial, accueillies fin septembre par la ville de Nancy, représentante du Bien « Places Stanislas, de la Carrière et d'Alliance à Nancy ». Une intervention relative au plan de gestion national des Chemins Saint-Jacques-de-Compostelle en France y a été présentée par Elisabeth Cayrel (Sia-Heritage) et Sébastien Pénari (AFCC).

Avec Sites & cités remarquables de France

L'Agence a été invitée à présenter son action dans le cadre d'une rencontre régionale organisée à Sorèze (81) sur le thème « Patrimoines et tourisme responsables ». Les maires de Lauzerte et Sorèze ont également témoigné de leurs engagements en faveur des chemins de Compostelle.

- Coopération avec les acteurs de l'itinérance et du développement local

Participation au salon du Randonneur à Lyon avec le Réseau des grands itinéraires pédestres en France

L'Agence était présente sur le Salon du Randonneur du 24 au 26 mars 2023 en mobilisant une salariée sur le stand du RGIP. Ce salon a accueilli durant 3 jours 14 092 visiteurs et 451 exposants. Le public était plutôt multi-segment, néophyte, exclusivement français. Cela a été l'occasion de promouvoir les itinéraires sur un stand partagé, animer un quizz auprès du grand public et une table ronde sur l'itinérance. L'Agence a suivi les réunions de l'équipe opérationnelle.

- Coopération avec le monde associatif

Convention avec la FFACC (Compostelle France)

Des échanges réguliers se tiennent pour partager des informations.

Actions mises en œuvre :

- proposition d'une mouture et discussion d'une nouvelle convention ;
- webinaire sur la saison culturelle et développement du rendez-vous « 1000 mains pour le chemin » ;
- participation à une réunion en visioconférence sur la question de l'inventaire du patrimoine jacquaire.

De plus, des photographies ont été fournies à l'association des Amis de Saint Jacques du Nord et une relecture assurée pour la création des panneaux d'une exposition itinérante.

Société française des Amis de Saint-Jacques

La nouvelle directrice de l'Agence a pu assister et prendre la parole lors de leur assemblée générale tenue en novembre 2023.

- Coopération et rayonnement international

Rencontre à Paris avec les Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe

L'Agence a participé en février 2023 à une rencontre au ministère de la Culture des représentants français des Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe.

Cette rencontre a permis de faire un bilan des actions menées par chacun des itinéraires et de dresser les perspectives de travail et de collaboration entre itinéraires culturels.

Adhésion à la Fédération Européenne des Chemins de Compostelle

L'Agence a officiellement intégré la Fédération Européenne des chemins de Compostelle, à l'occasion de l'Assemblée Générale qui s'est tenue à Toruń en Pologne en octobre 2023 et à laquelle a participé la nouvelle Directrice de l'Agence.

Cet organisme, référent auprès de l'Institut Européen des Itinéraires Culturels, bénéficie de la certification « Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe », qui promeut les valeurs telles que la diversité culturelle et le dialogue interculturel. La Fédération européenne favorise la diffusion des initiatives en faveur du chemin, ainsi que les échanges de bonnes pratiques à échelle européenne.

L'Agence devient ainsi la structure référente française des deux reconnaissances internationales des chemins de Saint-Jacques de Compostelle : le patrimoine mondial et l'itinéraire culturel du conseil de l'Europe.

Adhésion à la Fédération Française des Itinéraires du Conseil de l'Europe (FFICE)

Créée en 2010, la FFICE regroupe à la fois des itinéraires culturels certifiés par le Conseil de l'Europe et d'autres itinéraires culturels engagés dans le processus de certification.

La FFICE travaille en étroite synergie avec le Ministère français de la Culture et vise à :

- sensibiliser à l'identité culturelle et à la citoyenneté européennes, fondées sur un ensemble de valeurs partagées ;
- encourager le dialogue interculturel et interreligieux ;
- préserver le patrimoine culturel et naturel, matériel et immatériel, comme facteur de développement durable.
- rassembler les itinéraires culturels qui traversent la France pour les rendre plus visibles ;
- travailler avec les autorités et organismes publics nationaux pour la mise en œuvre de projets communs, en cohérence avec les valeurs du Conseil de l'Europe.

Le Président John Palacin a représenté l'Agence lors de l'Assemblée générale célébrée le 15 juin à l'Assemblée nationale.

- Coopération avec les acteurs espagnols et portugais

Approbation du projet Ulteřia SUDOE :

L'Agence s'est associée à l'AMCS, Association des municipalités du Camino francés en Espagne, avec qui un accord de collaboration a été établi en 2018, pour déposer le projet Ulteřia SUDOE au programme de coopération territoriale Interreg SUDOE. Ce projet, retenu pour financement pour une durée de trois ans (2024-2026) a pour objectif de :

- Se rapprocher des structures gestionnaires des chemins en Espagne et au Portugal, également partenaires du projet, et pérenniser les collaborations
- Créer des passerelles méthodologiques et favoriser les échanges de pratiques en matière de valorisation touristique, culturelle, d'observation de la fréquentation
- Valoriser les territoires ruraux traversés par les chemins en mettant en avant les savoir-faire locaux, le patrimoine naturel, culturel, gastronomique
- Développer une méthodologie qui sera testée sur 5 territoires pilotes (3 en Espagne, 1 au Portugal, 1 en France).

- Coopération avec d'autres biens du patrimoine mondial

En 2007, l'ex ACIR avait invité un expert japonais au Puy-en-Velay pour présenter le bien « Site sacré et chemins de pèlerinage dans les Monts Kii » (2004) à l'occasion des rencontres des sites français du patrimoine mondial.

En 2019, l'AFCC et le Conseil Régional d'Occitanie ont cofinancé une exposition du peintre aquarelliste Patrick Jager « Regards croisés sur le chemin de Compostelle et le Kumano Kodo », l'édition de son catalogue et sa diffusion.

L'exposition a été programmée au Japon dans les sites de Tanabé du 1er au 31 mai 2023, de Kyoto du 10 juin au 16 juillet 2023, de Tokyo du 4 au 17 septembre 2023.

A l'exemple des relations de coopération développées entre le bien « Site sacré et Chemins de pèlerinage des Monts Kii » et le bien espagnol « Chemins de Saint-Jacques de Compostelle en Espagne », l'Agence souhaite construire un partenariat durable entre le bien français et japonais. Il pourrait être formalisé par une convention de coopération culturelle pour la valorisation des chemins de Compostelle en France et inversement du bien japonais. L'objectif de ce projet : faciliter la mise en place de collaborations avec des acteurs des champs culturel, éducatif, éditorial, artistique, scientifique, touristique, etc.

Dans cette perspective, Sébastien Pénari a été missionné par l'Agence afin de prendre des contacts grâce à un déplacement au Japon effectué du 1er au 10 septembre 2023 avec le soutien d'Atout France et du chargé de représentation des intérêts de la Région Occitanie au Japon.

Le séjour s'est articulé en deux temps :

- à Tokyo, à l'occasion du vernissage de l'exposition au centre culturel français : rencontre avec un producteur de la NHK ; échange avec la rédactrice de guide Editions Globe Trotter et journaliste d'une revue de randonnée (50 000 exemplaires, important tirage), avec la présidente de l'association japonaise des pèlerins de Saint Jacques, échange avec Frédéric Mazenc, directeur

d'Atout France Japon Asie originaire de l'Aveyron et prise de contact avec le professeur Shigeru SASAKI, professeur au Département management international du tourisme à l'Université Toyo.

- à Tanabé et Hongu : prise de contact avec les responsables du tourisme de Tanabé et avec le directeur du centre d'interprétation du bien ; visite du centre d'interprétation situé à la confluence de trois chemins dont la gestion et la valorisation nous ont été présentés.

La coopération du Bien japonais avec le Bien espagnol se traduit par une campagne de promotion commune et la volonté de dynamiser une double fréquentation : 4 799 personnes ont accompli le chemin du Kumano dont 46 français et 1 278 japonais ont pris les chemins de Compostelle en 2022.

La prise de contact révèle une écoute et un intérêt manifeste. Il paraît pertinent de poursuivre les échanges au regard de ces premiers échanges.

RENFORCEMENT DES MOYENS D'ACTION ET FONCTIONNEMENT DE L'AGENCE

Nouveaux adhérents :

- Conseil Départemental du Gers (32)
- Commune de Conques-en-Rouergue (12)
- Communauté de Communes de Petite Camargue (30)
- Montpellier Métropole (34)
- Ville de Paris (75)
- Commune de L'Épine (51)
- Commune de Sorde (40)
- Commune de Vauvert (30)
- Commune de Pouzols-Minervois (11)
- Commune d'Arzens (11)
- Commune de Martres-Tolosane (31)
- Commune de Rieux-Minervois (11)
- PETR Hautes Terres d'Oc (81)
- Association Un sourire en chemin, gestion d'un gîte à Saint-Gilles (30)
- Association Des Amis et pèlerins de Saint-Jacques et d'études compostellanes du Limousin Périgord (24)
- Association Saint-Jacques en vignoble gaillacois (81)
- Chambres d'hôtes Le Petit Pillard à Flamarens (32)

6 adhérents ont démissionné :

- Chambres d'hôtes la Maison de Laujol à Moissac (82)
- Chambre d'hôtes Erick Anselme à Lauzerte (82)
- Gîte La chapelle des Ursulines (64)
- Office de tourisme de Conques-Marcillac (12)
- Association Paris-Sens-Vézelay (89)
- Association Carcassonne – Compostelle avec les Pèlerins de Notre-Dame (11)

- **Renforcement de l'équipe**

Membres de l'équipe

Son contrat ayant pris fin, Lucas Méheux, chargé de mission Animation de l'itinéraire Voie d'Arles GR®653, a été remplacé par Lara Lebrec.

Nils Brunet, directeur, ayant décidé de mettre fin à son contrat, a été remplacé par Antoine Monpert. D'un commun accord, il a été mis fin à la période d'essai de ce dernier, qui a finalement été remplacé par Laure Koupaliantz, arrivée au 1^{er} octobre 2023.

Chloé Moutin, chargée de développement touristique - itinérance, partie en congé maternité, a été remplacée par Léa Bulinski.

Formations

Conformément au plan annuel de l'Agence, certains membres de l'équipe ont suivi des formations :

- Sébastien Pénari : Règlement local de publicité (présentation des règles en matière de publicité et d'enseignes et ses enjeux en Site Patrimonial Remarquable).

Vie statutaire

Le conseil d'administration s'est réuni en visioconférence le 16 février, le 12 mai et le 1er décembre 2023. Il a fait l'objet d'une consultation en ligne le 29 septembre.

Les adhérents se sont retrouvés en assemblée générale le 8 juin 2023, à l'Hôtel de Région Occitanie.

➔ **Le bilan d'activité 2023 est approuvé à l'unanimité.**

3. Rapport de gestion et comptes 2023

Les comptes 2023 sont présentés en annexe au dossier. Ils sont certifiés par le commissaire aux comptes, dont les rapports sont également présentés en annexe au dossier.

A l'issue de cette assemblée générale, le mandat du Commissaire aux comptes titulaire arrive à échéance. Il est donc décidé de procéder au renouvellement du mandat du cabinet Forvis-Mazars, pour une durée de 6 ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur l'exercice clos en 2029.

I. FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1. Nouveaux projets

- L'obtention d'une 2^e année de financement Région Centre-Val de Loire sur le projet de mise en tourisme et valorisation de la véloroute V56 Saint-Jacques à vélo via Vézelay pour un montant total de 7 330 €.
- L'obtention du financement Atout France du projet « Destinations digitales » pour un montant total de 175 000 €.

- L'adhésion du Département du Gers, pour un montant de 8 000 €.
- L'adhésion de la Communauté de communes Montpellier Méditerranée Métropole, pour un montant de 3 000 €.

2. Projets en cours

- Les partenariats éditoriaux avec l'IGN permettent l'encaissement d'une redevance sur le produit des ventes à venir.
- Le financement pour un montant de 75 000 € par l'Etat dans le cadre du protocole d'accord se poursuit cette année encore.
- Le financement du projet européen IMPACTOUR pour un montant total de 118 750 €, obtenu en 2020, court toujours jusqu'en juin 2023.
- Le cofinancement FEDER Massif central, FNADT et Conseil Régional Occitanie du programme Voie d'Arles-GR®653 pour un montant total de 84 299 €, obtenu en 2021, court toujours jusqu'en septembre 2023.
- Le cofinancement FEDER Massif central, FNADT, Conseil Régional Occitanie et PNR Causses du Quercy du programme Voie du Puy-GR®65 pour un montant total de 92 424 €, obtenu en 2021, court toujours jusqu'en septembre 2023.
- Le financement Région Occitanie du projet d'exposition Regards croisés pour un montant total de 8 000 €, obtenu en 2021, court toujours jusqu'en décembre 2023.
- Le cofinancement Région Bourgogne-Franche Comté, Région Centre-Val de Loire et Région Nouvelle-Aquitaine du projet de mise en tourisme et valorisation de la véloroute V56 Saint-Jacques à vélo via Vézelay pour un montant total de 30 947 €, obtenu en 2022, court toujours jusqu'en août 2023 pour la Région Bourgogne-Franche-Comté, septembre 2023 pour la Région Centre-Val de Loire et décembre 2024 pour la Région Nouvelle-Aquitaine.
- Le cofinancement Département des Hautes-Pyrénées, ADT des Pyrénées-Atlantiques, ADT de l'Aude, Département de l'Ariège, Département de la Haute-Garonne et Commissariat de Massif du projet de valorisation du chemin du Piémont Pyrénéen pour un montant total de 40 600 €, obtenu en 2022, court toujours jusqu'en décembre 2023.
- Le financement Ministère de la Culture et de la Communication pour la mise en valeur et la promotion touristique des chemins de Compostelle en France pour un montant total de 20 000 €, obtenu en 2022, court toujours jusqu'en mai 2024.
- Le financement Préfecture de Région Occitanie pour l'atlas cartographique du bien Unesco « Chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France » pour un montant total de 8 000 €, obtenu en 2022, court toujours jusqu'à l'établissement définitif de l'atlas cartographique.

II. SITUATION DU MANDAT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE

Le mandat du Commissaire aux comptes titulaire arrive à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale. Ladite Assemblée décide de procéder au renouvellement du mandat de :

Cabinet FORVIS MAZARS, représenté par Madame Marie-Adélaïde VERLINDE RCS 780 138 715, sis à
Green Park III – 298, Allée du Lac – 31670 LABEGE

en qualité de Commissaire aux comptes titulaire, pour une période de six exercices prenant fin à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2029.

III. PRÉSENTATION DES COMPTES

1. Méthodologie

Nous avons confié la mission de présentation des comptes de notre Association à Frantz Miral, Expert-Comptable, qui a établi les comptes au 31 décembre 2023. Ils ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 11/06/2024 dans la version qui vous est présentée, faisant ressortir un résultat bénéficiaire de 3 384 €.

Ces comptes ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivant du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2023 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'ANC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations, fondations et fonds de dotation.

2. Permanence des méthodes

Le règlement ANC 2018-06 a été pris en compte pour l'établissement des comptes annuels au 31 décembre 2023.

a. Comptes annuels (en annexe)

b. Bilan

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 est un bénéfice s'élevant à 3 384 €. Le total du bilan sur l'exercice 2023 s'élève à 541 870 €.

Il est constitué à hauteur 13 140 € d'actifs immobilisés et pour 528 730 € d'actif circulant.

Les fonds associatifs représentent 316 158 €, les fonds dédiés s'élèvent à 58 716 € et les dettes s'élèvent à 166 997 €.

c. Compte de résultat

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023, les produits d'exploitation s'élèvent à 615 796 € contre 840 327 € au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -224 531 € (-27%).

Les charges d'exploitation de l'exercice 2023 se sont élevées à 612 543 € contre 852 854 € au titre de l'exercice précédent soit une variation de -240 311 € (-28%).

	2023	2022	VARIATION	
			VALEUR	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
COTISATIONS	149 350	131 730	17 620	13,38
VENTES DE BIENS	43 443	37 572	5 871	15,63
VENTES DE SERVICES	14 151	10 800	3 352	31,04
SUBVENTIONS	261 066	329 656	-68 590	-20,81
TRANSFERTS DE CHARGES	4 802	15 683	-10 880	-69,38
UTILISATION DES FONDS DEDIES	142 950	314 852	-171 901	-54,60
AUTRES PRODUITS	33	35	-1	-3,72
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	615 796	840 327	-224 531	-26,72
CHARGES D'EXPLOITATION				
MARCHANDISES CONSOMMEES	6 216	2 429	3 787	155,94
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	235 449	424 523	-189 074	-44,54
IMPOTS ET TAXES	8 033	6 678	1 355	20,29
PERSONNEL	316 850	352 570	-35 721	-10,13
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	600	825	-226	-27,32
REPORT EN FONDS DEDIES	43 944	65 125	-21 181	-32,52
AUTRES CHARGES	1 452	704	748	106,24
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	612 543	852 854	-240 311	-28,18

Les charges de personnel diminuent de 35 721 €. Cette baisse est liée au poste de direction resté vacant d'avril à septembre 2023. Mme Laure Koupaliantz a intégré cette fonction le 2 octobre 2023.

Le résultat d'exploitation ressort à 3 253 € au 31 décembre 2023 contre -12 527 € au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier positif au 31 décembre 2023 de 131 €, le résultat courant avant impôts de l'exercice 2023 ressort donc à 3 384 € contre -12 448 € au 31 décembre 2022.

Le résultat de l'exercice au 31 décembre 2023 présente un bénéfice de 3 384 € contre un déficit de -13 053 € au titre de l'exercice précédent, soit une augmentation du résultat de 16 437 €.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver ces comptes (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous ont été présentés et d'affecter le résultat bénéficiaire de 3 384 € en totalité en fonds associatifs.

Compte tenu de cette affectation, les fonds propres de l'association (hors subvention d'investissement) seraient de 316 158 €.

Pour information : au regard du décret n°2009-540 du 14 mai 2009, les associations ayant reçu annuellement, d'une autorité administrative ou d'un établissement public à caractère industriel et commercial, une ou plusieurs subventions d'un montant excédant 153 000 € ont l'obligation d'assurer la publicité de leurs comptes annuels et du rapport du commissaire aux comptes sur le site internet de la

Direction des journaux officiels à compter du 1er janvier 2006. Pour cela, elles doivent transmettre de façon dématérialisée leurs comptes dans un délai de trois mois à compter de leur approbation par l'organe délibérant statuaire (et pour les comptes ouverts en 2006 et 2007 dans un délai de 3 mois à compter de la publication du décret).

Par conséquent, par respect à cette obligation, l'association s'acquittera de cette publication après l'approbation des comptes 2023 par l'Assemblée Générale.

IV. PERSPECTIVES 2024

Des discussions sont en cours avec plusieurs collectivités départementales et régionales afin d'envisager de nouvelles adhésions. L'Agence cherche également à diversifier ses ressources financières (Europe, mécénat, prestations).

V. EVENEMENTS POST-CLOTURE

Néant.

➔ **Le rapport de gestion et les comptes 2023 sont approuvés à l'unanimité.**

4. Barème des cotisations et des prestations 2024

COTISATIONS

Premier collège : Régions

- Cotisation négociée

Deuxième collège : Départements

- Départements propriétaires et/ou gestionnaires d'une composante du bien Unesco : 8 000 €
- Départements non propriétaires et/ou gestionnaires : 5 000 €
- Départements comptant moins de 100 000 habitants : 3 500 €

Troisième collège : les communes, groupements intercommunaux et établissements publics, propriétaires ou gestionnaires en responsabilité sur l'une des composantes du bien Unesco.

Nombre d'habitants	Montant
0 à 500 habitants	150 €
501 à 1000 habitants	250 €
1001 à 2000 habitants	300 €
2001 à 5000 habitants	350 €
5001 à 10 000 habitants	400 €
10 001 à 15 000 habitants	500 €
15 001 à 20 000 habitants	750 €
20 001 à 30 000 habitants	900 €
30 001 à 40 000 habitants	1 200 €
40 001 à 60 000 habitants	1 500 €
60 001 à 100 000 habitants	1 800 €

100 001 à 200 000 habitants	2 500 €
Au-delà de 200 000 habitants	5 000 €

Cas particulier des établissements publics hospitaliers : 500 €

Exonération : la ville de Toulouse qui, par convention, assure le logement de l'agence.

Quatrième collège : les communes, groupements intercommunaux et établissements publics, traversés par un ou plusieurs itinéraires vers Compostelle.

Nombre d'habitants	Montant
0 à 500 habitants	100 €
501 à 1000 habitants	150 €
1001 à 2000 habitants	200 €
2001 à 5000 habitants	250 €
5001 à 10 000 habitants	300 €
10 001 à 15 000 habitants	400 €
15 001 à 20 000 habitants	650 €
20 001 à 30 000 habitants	900 €
30 001 à 40 000 habitants	950 €
40 001 à 60 000 habitants	1 000 €
60 001 à 100 000 habitants	1 200 €
100 001 à 200 000 habitants	1 500 €
Au-delà de 200 000 habitants	3 000 €

Cinquième collège : les membres associés

	Montant
Personnes physiques	20 €
Associations	50 €
Hébergeurs	60 €
EPIC (OT)	500 €
Parcs naturels, PETR	500 €

Sixième collège : les membres partenaires

- Conventions de partenariat – pas de cotisation

MÉCÉNAT

Pour les personnes physiques ou pour les sociétés commerciales, les dons faits à l'agence sont déductibles de l'impôt sur le revenu ou de l'impôt sur les sociétés dans le cadre de la loi du 1er août 2003 relative au mécénat.

LOCATION D'EXPOSITION ITINÉRANTES

« Itinéraire Bis : Compostelle, vu, entendu, perçu »

- Adhérents : 100 € / semaine ; 300 € / mois
- Non adhérents : 350 € / semaine, 500 € / mois

« Carnets d'un peintre sur le chemin de Saint-Jacques »

- Adhérents : 150 € / semaine
- Non adhérents : 200 € / semaine
- Réduction de 50 % du coût de la semaine supplémentaire au-delà de la quatrième semaine

« Campus Stellae, le champ de l'étoile »

- Adhérents : 75 € / semaine les deux premières semaines + 50 € / semaine supplémentaire
- Non adhérents : 100 € / semaine les deux premières semaines + 80 € / semaine supplémentaire

« Dans les pas des pèlerins de Saint-Jacques en Occitanie »

- Adhérents : 75 € / semaine les deux premières semaines + 50 € / semaine supplémentaire
- Non adhérents : 100 € / semaine les deux premières semaines + 80 € / semaine supplémentaire

« Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France, patrimoine de l'humanité »

- Adhérents : 400 € / pour deux semaines minimum
- Non adhérents : 600 € / pour deux semaines minimum

« L'invention du patrimoine mondial »

- Adhérents : 75 € / semaine les deux premières semaines + 50 € / semaine supplémentaire
- Non adhérents : 100 € / semaine les deux premières semaines + 80 € / semaine supplémentaire

« Compostelle et Kumano, le regard d'un peintre sur les chemins de pèlerinage »

- Adhérents : 150 € / semaine
- Non adhérents : 200 € / semaine
- Réduction de 50 % du coût de la semaine supplémentaire au-delà de la quatrième semaine

« Hommages au chemin de Compostelle »

- Adhérents : 100 € / semaine, 300 € / mois
- Non adhérents : 350 € / semaine, 500 € / mois
- Gratuité pour le GSO Moissac/Auvillar/Lauzerte

« Le pèlerinage, un chemin de vie »

- Adhérents : 150 € / mois, 30 € par semaine supplémentaire au-delà de la quatrième semaine
- Non adhérents : 200 € / mois, 50 € par semaine supplémentaire au-delà de la quatrième semaine

Des tarifs préférentiels pour les adhérents ont été négociés pour deux expositions :

- Exposition photographique de Jean-Jacques Gelbart « Les sites français du patrimoine mondial »
- Exposition « Un artiste chinois sur le chemin de Saint-Jacques » de Ji Dahai.

PRESTATIONS

Conférence, table ronde, etc...

- Adhérent : gratuit
- Non adhérent : rémunération de 150 € et prise en charge des frais réels (gratuité appréciée selon qualité du partenariat)

Création d'expositions ou de documents de communication : appréciation selon la qualité du partenariat ou la qualité d'adhérent de l'agence.

Cartes

- Conditions générales pour usage non commercial :
 - Mention du crédit : ©Agence française des chemins de Compostelle
 - Mention du site internet www.chemins-compostelle.com et établissement d'un lien
 - Autorisation à usage unique, non cessible, non modifiable et sur demande écrite
 - Validation conjointe de la maquette
 - Fourniture d'un fichier en format jpeg
- Cartes existantes (non modifiables) :
 - Associations, hébergeurs et offices de tourisme adhérents : conditions générales pour site internet ou support gratuit = fourniture gratuite
 - Collectivité adhérente ou leurs offices de tourisme : conditions générales pour site internet ou support gratuit = fourniture gratuite
 - Associations non adhérentes : 50 € pour un usage
 - Collectivités non adhérentes : 100 € pour un usage
 - Éditeurs : 120 €/carte minimum et négocié selon tirage et nombre de cartes demandées
- Réalisation de cartes nouvelles sur devis établi sur la base d'une commande précisant le besoin et temps de travail estimé. Trois retours acceptés et propriété de la carte conjointe. Fourniture d'un fichier jpeg ou adobe Illustrator.

Référencement des hébergeurs sur le site Internet

- Hébergeurs adhérents : inclus dans l'adhésion
- Hébergeurs non adhérents : 1 page dédiée au tarif de 50 € / an (date à date et coréalisée avec hébergeur)
- A minima et gratuit : le lien vers leur site internet

Cotisation des hébergeurs membres de la Charte Accueil Chemins de Compostelle en France : 50 € / an

VENTE DE PRODUITS

Credencials

- Aux particuliers en France métropolitaine : 12 €
- Aux particuliers des DOM-TOM et à l'étranger : 12 €
- Pour revente aux OT ou associations : 6 €

T-shirts

- Prix public : 10 €

Affiche Voie d'Arles

- Prix public : 12 €
- Pour revente aux OT ou associations : 9 €

Carte du bien « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France » (50 x 70 cm) :

- Prix public : 8 €
- Pour revente aux OT ou associations : 5 €

Beau livre « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle, patrimoine de l'humanité »

- Prix public : 38 €
- Achat ferme pour revente : 40 % de remise, frais de port offerts à partir de 12 exemplaires.

Album Voyages Gallimard « Sur les chemins de Compostelle, itinéraires à pied et à vélo vers Saint-Jacques, en France et en Espagne »

- Prix public : 25 €
- Achat ferme pour revente : 40 % de remise, frais de port offerts à partir de 12 exemplaires.

➔ **Le barème de cotisations et prestations 2024 est approuvé à l'unanimité.**

5. Programme d'actions 2024

1 – Programme d'activité 2024

Le programme d'activité 2024 s'inscrit dans le cadre de la stratégie 2021-2024 adoptée par le conseil d'administration de l'Agence française des chemins de Compostelle le 8 mars 2021, déclinée autour de quatre grandes ambitions :

- **être un acteur ressource** en favorisant la recherche et le développement de la connaissance, en identifiant et partageant les bonnes pratiques, en diffusant de l'information auprès de ses adhérents, en produisant des outils techniques ou méthodologiques, en organisant des rencontres professionnelles ;
- **être un acteur du développement des territoires** en accompagnant des projets locaux liés à la gestion du bien du patrimoine mondial ou à l'aménagement des différents chemins vers Compostelle, en animant des démarches collectives pour mieux observer les fréquentations, pour qualifier les hébergements, en se rapprochant des acteurs du tourisme ;
- **être un acteur de la valorisation et de la promotion des chemins de Compostelle et du patrimoine mondial** en assurant l'information du public, en communiquant auprès du grand public, en faisant connaître le bien « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France » et le patrimoine mondial de l'Unesco, en soutenant l'action culturelle et éducative et la mise à disposition de ressources culturelles et pédagogiques ;

- **être un acteur central de la gouvernance des chemins de Compostelle**, en réunissant les acteurs publics au sein de l'association, en nouant des relations avec des réseaux associatifs, culturels et touristiques, en développant des projets avec des partenaires européens et au-delà.

Ce programme s'inscrit également dans la mise en œuvre du plan de gestion 2023-2027 du bien du patrimoine mondial « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France ».

AXE 1 : L'OBSERVATION, LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE, LA DIFFUSION DES BONNES PRATIQUES ET DES CONNAISSANCES

Observation

Connaissance des publics

La restitution des résultats de l'enquête menée en 2021 à l'échelle de 5 régions françaises va se poursuivre en 2024 dans plusieurs territoires partenaires ou futurs partenaires : Régions Centre Val de Loire, Auvergne Rhône-Alpes, et Grand Est, Départements des Pyrénées Atlantiques, des Landes, du Gers, du Tarn et du Gard.

Elle devra faire l'objet d'une réactualisation en 2025.

Observation des flux

La plateforme nationale Eco-Visio compte aujourd'hui 22 compteurs situés essentiellement sur le chemin du Puy, mais aussi sur les chemins alternatifs lotois (4), le chemin d'Arles (1), Conques Toulouse (1).

Note de conjoncture

La note de conjoncture 2022-2023 sera présentée aux partenaires « Organisme Gestionnaires de Destination » au 1^{er} semestre 2024.

La note de conjoncture 2024 sera augmentée des données de nouveaux partenaires (associations, offices de tourisme, hébergeurs, éco-compteurs).

Développement de l'observatoire

Le déploiement de l'exploitation de l'outil Eco-Visio se poursuit en lien avec les collectivités qui ont installé les éco compteurs (cf supra). Une collaboration est également envisagée avec la Fédération Française de Randonnée pédestre relative à l'outil « Ma rando.fr ».

Recherche

Colloque international sur la dimension culturelle et patrimoniale des chemins de Compostelle Toulouse, Hôtel-Dieu Saint-Jacques les 4 et 5 avril 2024

L'Université Toulouse Capitole / laboratoire IDETCOM organise un colloque scientifique international pour interroger les chemins de Compostelle et leur double reconnaissance, comme premier itinéraire culturel du conseil de l'Europe et patrimoine mondial de l'UNESCO. 44 communications seront présentées par 50 chercheurs issus de 12 pays. Ils sont historiens, géographes, juristes, théologiens, sociologues, gestionnaires, ou spécialistes de la science politique et des sciences de l'information et de la communication.

Ce colloque est ouvert aux chercheurs et aux praticiens professionnels, institutionnels et bénévoles et à tout pèlerin curieux de comprendre dans quoi il inscrit son aventure.

Il est soutenu par l'Agence française des Chemins de Compostelle, l'Association Régions de France, la Région Occitanie, le Centre hospitalier Universitaire de Toulouse, la Ville de Toulouse, les Universités de Saint-Jacques-de-Compostelle, d'Ottawa et de Laval, la Xunta de Galice et le Xacobéo, l'Institut national de l'Audiovisuel, l'Interprofession des Vins du Sud-Ouest.

Suite au colloque, l'AFCC participera à la publication des Actes.

Organisation d'une journée d'étude autour du documentaire réalisé en 1950 sur le Camino Francès par l'abbé Henri Branthomme

En étroite coordination avec le Comité scientifique du Bien mais aussi la Conférence des Évêques de France, propriétaire du document, une journée d'étude sera organisée en 2024 autour du documentaire réalisé en 1950 sur le Camino Francès par l'abbé Henri Branthomme. L'analyse par des chercheurs et des spécialistes de ce document unique permettra de recontextualiser son approche mais aussi d'analyser l'image et la pratique, au milieu du XXème siècle, des Chemins de Compostelle.

Démarrage du Projet SUDOE « ULTREIA »

Cofinancé par le programme de coopération transnationale Interreg SUDOE, le projet « ULTREIA » vise à créer des passerelles méthodologiques avec les structures gestionnaires des chemins en Espagne, au Portugal et en France ainsi que de favoriser les échanges de pratiques en matière de valorisation touristique, culturelle, d'observation de la fréquentation. Le projet s'attache à valoriser les territoires ruraux en mettant en avant les savoir-faire locaux, le patrimoine naturel, culturel, gastronomique. 5 territoires pilotes (3 en Espagne, 1 au Portugal, 1 en France) participent au projet pour coconstruire et tester ces stratégies de développement local par le patrimoine naturel et culturel.

Diffusion des connaissances et des bonnes pratiques

Webinaires thématiques

Les webinaires thématiques seront poursuivis et développés. Des contenus seront réalisés à destination de la plateforme e-patrimoine gérée par le Ministère de la Culture et de nouvelles ressources seront développées dans le cadre du futur site internet de l'AFCC (capsules, e-formations, etc.). En outre une coopération avec des chercheurs du LISST devrait permettre la création d'un film scientifique sur les enjeux de préservation, conservation, valorisation du chemin.

Lettre du réseau

Cette lettre met en avant les actions du réseau des chemins de Compostelle. Elle comporte plusieurs rubriques : animation du bien du patrimoine mondial, promotion des itinéraires, vie du réseau, échanges de bonnes pratiques, services de l'Agence. Elle est diffusée à environ 4700 contacts.

Diffusion CompostEVA

La plateforme numérique de ressources didactiques développée dans le cadre du projet CompostEVA (programme Erasmus +) et permettant de faire découvrir de façon ludique les chemins de Compostelle dans un cadre d'éducation formelle ou informelle sera diffusée auprès de partenaires en charge de l'action culturelle et éducative. Le matériel éducatif sera également mis à disposition sur notre site Internet comme ressource pédagogique supplémentaire.

Élaboration d'un cycle de conférences

Le comité scientifique du Bien sera sollicité en 2024 pour la construction d'un cycle de conférences dédié aux Chemins de Saint Jacques de Compostelle en France (pour un démarrage en 2025).

Scientifiques, sociétales, épicuriennes, littéraires, etc, ce nouveau cycle a pour objectif de s'ouvrir à un large public afin de croiser les disciplines, les approches et les regards sur les Chemins de Compostelle en France.

AXE 2 : LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE GESTION DU BIEN UNESCO

Gouvernance et animation du bien

Finalisation du plan de gestion national et de l'atlas des zones tampons (cf. action I.1.a)

Suite à l'évaluation par ICOMOS réalisée en 2021 et aux préconisations relatives à 24 zones tampons indiquées dans cet avis, ainsi que :

- pour les éléments constitutifs monumentaux et les ensembles bâtis, fournir l'agenda des approbations municipales des zones tampons et de leur protection
- pour les sections de chemin (éléments constitutifs 072 à 078), indiquer les moyens de contrôle et de régulation de possibles projets de développement à fort impact visuel lointain.
- actualiser la cartographie afin que les zones de protection et les délimitations des zones tampons proposées soient présentées sur une même carte par souci de clarté et de lisibilité ;
- L'AFCC travaillera conjointement avec la DGPA (Ministère de la Culture) et la Préfecture de la Région Occitanie afin de pouvoir redéposer l'Atlas des Zones Tampons, élément constitutif du Plan de Gestion National, début 2025.

Réunion du Comité de bien interrégional et signature de la charte de gestion (cf. action 0.1.a)

Le Préfet de région Occitanie, préfet coordonnateur et le président de l'Agence réuniront le comité de bien interrégional en 2025 pour la présentation du plan de gestion national et l'installation des commissions thématiques (médiation, communication, tourisme, coopération).

La charte de gestion État-AFCC sera signée à cette occasion. Elle prend le relais du protocole d'accord signé en 2015 et fixe les modalités de gouvernance, de mise en œuvre et de suivi du Plan de gestion du bien. Elle précise les rôles et engagements des signataires.

Cette charte sera ensuite déclinée sous la forme d'une charte d'engagement pour chaque collectivité propriétaire.

Commissions territoriales (cf. action 0.1.a)

Au niveau local ou départemental, les commissions territoriales seront relancées à l'initiative de l'Etat et/ou des collectivités propriétaires afin de suivre l'avancement des plans de gestion locaux. Les commissions territoriales sont le lieu privilégié de la concertation et du débat entre tous les acteurs.

L'Agence est membre de chacune de ces commissions.

Club des tronçons de sentier (cf. action 0.1.a)

Une réunion en présentiel sera organisée au cours du premier semestre 2025. Elle sera l'occasion de partager les objectifs et contenus des plans de gestion des 7 tronçons inscrits, de poursuivre la réflexion collective sur les propositions de zones tampon et de suivre la mise en œuvre de l'observatoire photographique du paysage.

Désignation des référents techniques et politiques, mise à jour de l'annuaire et du guide de la gouvernance (cf. action 0.1.b)

Les collectivités propriétaires et les gestionnaires concernés seront sollicités pour désigner, si ce n'est pas déjà fait, leurs référents (élus et techniciens) afin de mettre à jour l'annuaire en ligne. Le guide de la gouvernance sera également mis à jour.

Animation d'espaces d'échanges et de partage d'expériences entre gestionnaires des composantes (cf. action 0.2.a)

L'Agence a initié des rendez-vous mensuels en visioconférence avec les Petits-déjeuners des plans de gestion. Ces rendez-vous reprendront en septembre 2024 dès que le calendrier de dépôt pour examen par le Centre du patrimoine mondial, du Plan de Gestion National, sera connu.

Élaboration d'un outil de suivi

Le projet puis la plateforme GEOCOMPOSTELLE ont permis de collecter les informations relatives aux 78 plans de gestion locaux. Elle n'a toutefois pas été conçue pour assurer le suivi de la mise en œuvre des plans d'action en découlant : la plateforme existante sera donc transformée afin de pouvoir répondre aux nouveaux enjeux de suivi du Bien. La consultation nécessaire à la création d'un nouvel outil sera lancée en 2024.

Conservation, restauration, protection du bien

Mise à jour des propositions de zones tampon et de l'atlas du bien (cf. action I.1.a)

Voir supra dans le chapitre « Gouvernance et animation du bien ».

Création d'un observatoire photographique des paysages des tronçons de sentier inscrits (cf. action I.1.c)

Dans le prolongement de l'étude « Chemins faisons... » conduite entre 2020 et 2022 à l'échelle des sept tronçons de sentier inscrits, l'Agence, avec le soutien de la DREAL Occitanie, lance au premier trimestre 2024 une consultation afin de disposer d'un appui extérieur pour la mise en place de l'observatoire photographique des paysages. Il s'agit de préciser la méthodologie, d'identifier les points de vue à photographier et les modalités de diffusion et de communication en relation avec les études déjà existantes.

Etat des lieux des travaux de restauration des composantes (cf. action I.2.a)

L'Agence avec le soutien de la DGPA (Ministère de la culture) souhaite collecter les informations auprès des 10 DRACs et des collectivités concernées concernant les états sanitaires connus, les travaux programmés, les travaux à programmer et le degré d'urgence, les besoins en termes de diagnostics ou d'étude de programmation.

Porter à connaissance (cf. action I.2.b)

Afin de s'assurer d'une meilleure prise en compte des composantes du bien dans les documents d'urbanisme et d'aménagement, l'AFCC et les services de l'État porteront à connaissance des autorités compétentes les dispositions du plan de gestion à prendre en compte et à transposer.

Animation du Conseil scientifique du bien (cf. action II.1.a)

Réunion du Conseil Scientifique en visio conférence le 12 mars 2024 afin de travailler, notamment, sur la création d'un cycle de conférences (voir supra – paragraphe « Diffusion des connaissances et des bonnes pratiques »).

AXE 3 : LE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET L'ITINERANCE

Formation des acteurs touristiques

En complément des modules génériques dédiés aux itinéraires culturels européens élaborés conjointement par Atout France et le Ministère de la Culture, et dans le cadre du projet e-patrimoine, un module de présentation du Bien sera élaboré début 2024 par l'AFCC.

D'autres supports spécifiques seront développés pour la « Charte accueil des hébergeurs » et la démarche « Commune halte » (voir infra).

Amélioration de l'accueil et des services sur les itinéraires

Label Accueil chemins de Compostelle en France – Réseau d'hébergeurs

En 2024 le déploiement du label « Accueil chemins de Compostelle en France » va s'étendre au département du Gers qui rejoindra ainsi l'Ariège, l'Aude, le Tarn-et-Garonne, la Gironde, l'Hérault, l'Aveyron, le Lot, les Hautes-Pyrénées, et la Haute-Garonne.

Les hébergeurs sont valorisés via la mise en ligne d'une carte interactive sur le site de l'Agence et par des campagnes sur les réseaux sociaux.

Dans le cadre de l'animation du réseau, une nouvelle charte d'engagement sera présentée et des ateliers auront lieu afin de former les acteurs touristiques départementaux (ADT, CDT).

L'objectif est de faire de cette démarche un gage de qualité d'accueil sur les Chemins de Compostelle en France reconnu nationalement et internationalement.

Communes Haltes – Chemin de Compostelle en France

12 « Communes Haltes – Chemins de Compostelle en France » ont été labellisées et accompagnées en 2023. Un troisième appel à manifestation d'intérêt a été lancé en fin d'année pour une labellisation prévue au printemps 2024. Les communes sélectionnées seront accompagnées dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur plan d'action.

Animation et développement des itinéraires

Structuration de la Via Podiensis – GR®65 (CIMAC et nouveau programme opérationnel FEDER Interrégional Massif central 2021-2027)

Le précédent programme de la Via Podiensis a pris fin en 2023. Une candidature a été déposée par l'AFCC au titre des Contrats de Plan Interrégionaux État-Régions (CPIER) - Convention interrégionale du Massif central (CIMAC). Notamment, il a été proposé de consolider la gouvernance mise en place en élargissant les comités d'itinéraires aux territoires en aval du périmètre Massif-Central. Le dossier présenté par l'AFCC a été retenu par l'ANCT en octobre 2023.

L'AFCC déposera un dossier complémentaire au titre du nouveau programme opérationnel FEDER Interrégional Massif central 2021-2027, au premier semestre 2024, pour la mise en œuvre des actions d'animation.

La période pressentie pour les Assises de la voie du Puy est septembre 2024. Elles pourraient être couplées avec le Festival « Travers » coordonné par l'Association « Derrière le Hublot » dans le cadre de la démarche « Fenêtres sur le paysage ».

Structuration de la voie d'Arles – GR®653 (CIMAC et nouveau programme opérationnel FEDER Interrégional Massif central 2021-2027)

Le précédent programme de la voie d'Arles a pris fin en 2023. Une candidature a été déposée par l'AFCC au titre des Contrats de Plan Interrégionaux État-Régions (CPIER) - Convention interrégionale du Massif central (CIMAC). Notamment, il a été proposé de consolider la gouvernance mise en place en élargissant les comités d'itinéraires aux territoires en aval du périmètre Massif-Central.

Le dossier présenté par l'AFCC a été retenu par l'ANCT en octobre 2023.

L'AFCC déposera un dossier complémentaire au titre du nouveau programme opérationnel FEDER Interrégional Massif central 2021-2027, au premier semestre 2024, pour la mise en œuvre des actions d'animation.

Les Assises de la Voie d'Arles auront lieu les 25 et 26 avril 2024.

Chemin du piémont pyrénéen – GR®78

Le programme cofinancé par le Commissariat de Massif des Pyrénées, les partenaires départementaux (CD ou ADT) et l'Agence a pris fin. Le plan d'action prévu a été finalisé et de nouveaux financements seront explorés en 2024.

Les supports de communication développés (cartographie, dossier de presse, etc. seront valorisés sur le nouveau site internet de l'Agence).

Développement des vélo-routes « Saint-Jacques à vélo » (V56 et V41)

Le développement de la véloroute « Saint-Jacques à vélo via Vezelay » - V56 passe à présent par la structuration de sa gouvernance. Avec l'appui de Vélo et territoire, l'AFCC initiera en janvier 2024 un atelier permettant une réflexion conjointe avec les partenaires. L'hypothèse de travail identifiée est une structuration en comité d'itinéraire allégé et mutualisé avec la V41, piloté par l'Agence.

En 2024, l'Agence se rapprochera des partenaires à mobiliser dans le cadre du développement de la V41 afin d'évaluer la faisabilité de l'hypothèse retenue par les acteurs de la V56.

Dans le cas où un consensus verrait le jour, l'AFCC et Vélo et territoire co-signeront un courrier de présentation de cet outil de gouvernance aux élus régionaux et départementaux concernés.

Autres itinéraires

L'Agence participera aux actions mises en œuvre dans le cadre de l'animation du chemin Conques Toulouse, du Chemin d'Amadour et du Chemin de Lourdes.

Développement d'une approche « durable » des chemins

L'Agence déposera un dossier en mars 2024 afin d'adhérer à l'Association : Acteurs du tourisme durable (ATD). Elle participera également aux Universités du Tourisme durable qui auront lieu à Bordeaux en novembre 2024.

De plus l'AFCC participera au premier « Meet-up » des acteurs du Tourisme durable qui se tiendra à Toulouse le 27 février 2024.

Destinations digitales (AMI Atout France)

La première phase du programme d'actions (diagnostic des outils de promotion numérique de l'Agence et élaboration d'une stratégie digitale) a été réalisée. La stratégie digitale sera présentée aux partenaires fin janvier 2024.

La 2ème phase a bien démarré au 2ème semestre 2023. Notamment, un prestataire a été retenu en décembre 2023 au terme d'une consultation afin de procéder à la refonte du site internet de l'Agence.

Il s'agit de l'entreprise Media Crossing, qui accompagnera l'Agence pour la restructuration des contenus et la mise en œuvre du nouveau site unique de l'Agence. Le calendrier prévisionnel élaboré par le prestataire prévoit une mise en ligne de la plateforme au début du second semestre 2024.

En 2024, d'autres actions sont prévues dans le cadre de la seconde phase de l'AMI:

- Réalisation d'une campagne photo sur la voie de Tours (Charente Maritime, Gironde) ainsi que des chemins en Dordogne (action programmée en juillet 2024).
- Élaboration/réorganisation de contenus à mettre à disposition des partenaires pour communiquer sur les chemins de Compostelle sur les 5 voies principales : création d'un « kit » facilement téléchargeable depuis le site Internet avec des photos, vidéos, des éléments de langage, des mots clés, du contenu rédactionnel, ressources graphiques et culturelles afin d'alimenter les partenaires en contenus qu'ils peuvent utiliser sur leurs sites, leurs réseaux sociaux, leurs newsletters...

Ces contenus déclineront la stratégie adoptée, le positionnement éditorial et impulsera une cohérence au discours d'ensemble relatif aux chemins de Compostelle en France.

La phase 3 sera lancée au second semestre 2024 (Campagne de promotion numérique)

Plusieurs actions pourront être développées :

Une campagne de communication sera préparée à l'automne 2024, et serait lancée au premier trimestre 2025, en amont de la saison touristique.

Une potentielle campagne test ciblée (public spécifique, territoire/voie précise) pour tester le nouveau dispositif du site Internet de l'AFCC (parcours utilisateur pro, grand public, fonctionnalité des pages d'atterrissage du site...) pourrait également être initiée à l'automne. Atout France accompagne l'AFCC afin d'identifier les dispositifs et outils les plus pertinents pour cette phase.

AXE 4 : LA VALORISATION ET LA PROMOTION DES CHEMINS DE COMPOSTELLE ET DU PATRIMOINE MONDIAL

Accueil et information du public

Réalisation de nouvelles documentations

La mise à jour et la création de documentations pour le grand public doit se poursuivre en 2024. Il faudra également réfléchir à une nouvelle présentation des documentations, harmonisée, afin d'être diffusée par le nouveau site internet de l'AFCC.

Diffusion de la newsletter « Le Bruit des chemins »

Environ 4 par an, à 44 000 destinataires

Réseaux sociaux

L'Agence doit poursuivre et développer sa présence sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn et Youtube) afin d'augmenter sa visibilité et le nombre d'abonnés. A noter une augmentation spectaculaire des abonnés en 2023, notamment sur le compte LinkedIn de l'Agence. (1257 abonnés actuellement contre environ 500 il y a un an).

Des formats vidéo courts – « reels » – seront élaborés dans le cadre de la campagne de communication – phase 3 – de l'AMI Destination digitale.

Action culturelle et éducative

Construction d'un nouveau cycle de Conférences :

Voir supra, chapitre « Diffusion des connaissances et des bonnes pratiques »

Création d'une nouvelle exposition itinérante :

Une nouvelle exposition itinérante dédiée au jeune public sera réalisée par l'Agence avec l'appui financier de la DRAC Occitanie et l'aide d'un prestataire spécialisé.

La consultation sera lancée au 1^{er} semestre 2024.

Fenêtres sur le paysage, aventure artistique sur les chemins de Compostelle

Le projet co-animé avec Derrière le hublot se poursuit en 2024 : les assises de la voie du Puy seraient organisées en septembre en amont du festival Travers.

L'Agence anime également un groupe de travail « tourisme » réunissant les territoires concernés par une œuvre d'art-refuge, les offices de tourisme, les agences départementales et le CRTL Occitanie. L'objectif est notamment de travailler à l'émergence d'une offre spécifique et d'en assurer la promotion.

1000 mains pour les chemins de Saint-Jacques

L'extension de l'opération lotoise « 1000 mains à la pâte » au niveau national se poursuit en collaboration avec la FFACC (Compostelle France) et les adhérents de l'Agence.

Saison culturelle 2024

Le thème de la saison 2024 est : L'humain fait chemin ! L'objectif de cette action est de valoriser tout le travail d'animation dans lequel les acteurs du chemin s'engagent chaque saison. A cette occasion, un nouveau visuel et un nouveau format de programme seront diffusés.

Pour la première fois, l'Agence s'associera à la Conférence des évêques de France pour la 13^e édition de La Nuit des églises qui se tient du 22 juin au 3 juillet 2024. Plus de 40 000 édifices paroissiaux en France (cathédrales, églises, chapelles) dont 7 000 ont déjà participé au moins 1 fois à La Nuit des églises en 12 ans.

CompostEVA (Erasmus +)

La plateforme numérique de ressources didactiques développée dans le cadre du projet CompostEVA (voir supra) sera diffusée auprès de partenaires en charge de l'action culturelle et éducative. Le matériel éducatif sera également mis à disposition sur notre site Internet comme ressource pédagogique supplémentaire.

Enfants médiateurs

En 2023, sur la base du volontariat et sur une proposition du service éducatif de l'abbaye du Mont-Saint-Michel, une opération Enfants médiateurs réunit plusieurs classes de la baie du Mont Saint-Michel et de

Saint-Gilles du Gard. La restitution de leurs travaux de découvertes des patrimoines respectifs se fera en visioconférence en juin 2024 par les enfants eux-mêmes. L'opération pourra être renouvelée en 2024/2025 avec les classes volontaires dans des communes adhérentes.

Promotion des chemins et du bien Unesco

Salon de la randonnée à Lyon avec le Réseau des grands itinéraires

L'Agence participera au salon de la randonnée à Lyon. Cet évènement sera l'occasion de rencontrer les professionnels de la randonnée en France et de promouvoir les chemins de Compostelle.

Festival « Osez le voyage à vélo »

Les 9 et 10 mars 2024 à Lyon, se tiendra le festival « Osez le Voyage à Vélo ». Ce rendez-vous a pour ambition de donner envie de voyager à vélo et de démontrer qu'un voyage, riche en découvertes et en émotions, existe sans nécessairement traverser les airs et les océans. En restant par exemple à l'échelle de l'Europe...

L'Agence y sera présente les deux journées en animant un stand et donnera une conférence dédiée à la véloroute V56 – Saint Jacques à vélo.

Reportages photos et de vidéos

Dans le cadre des programmes d'actions relatifs à la structuration des itinéraires, il est prévu les reportages photos et vidéos sur les voies du Piémont Pyrénéen (Aude, Ariège, Hautes-Pyrénées, en finalisation des actions de 2023), de Tours (Charente-Maritime, Gironde) et de Vézelay (Dordogne, Gironde).

Collaboration avec la FFRandonnée et l'appli « Ma rando »

De nouvelles suggestions d'itinéraires seront publiées et valorisées dans l'application et le site Internet « Ma rando.fr » développée par la FFRandonnée. Le contenu de l'application « Géocompostelle », faute d'audience et de visibilité, y sera transféré.

Développement des relations presse, accueil et information des journalistes

Les dossiers de presse seront mis à jour et harmonisés dans leur présentation. Des « kits de communication » par voie seront proposés aux partenaires.

Refonte du site internet de l'Agence

Voir supra, AXE 3 : LE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET L'ITINERANCE, paragraphe : Destinations digitales.

Éditions

L'Agence a renouvelé un partenariat avec les éditions Gallimard pour la mise à jour de l'ouvrage « Encyclopédie du voyage, chemins de Saint-Jacques de Compostelle ». Sa parution est prévue en juin 2024. Le développement de la collection de monographies sera accompagné conformément à la mesure II 2 b du plan de gestion en lien avec les collectivités volontaires. Deux composantes en Dordogne devraient être

éditées.

AXE 5 : LES COOPERATIONS ET LE RAYONNEMENT INTERNATIONAL

Coopération avec les acteurs espagnols et portugais

L'Agence va reprendre les discussions avec l'Association des Communes du Camino Francés (AMCS) afin d'envisager des projets de jumelage, de mobilité, d'échanges de bonnes pratiques.. D'autres dispositifs financiers européens comme EUROPE CREATIVE pourront être sollicités.

Lancement du projet ULTREIA SUDOE (2024-2026)

L'Agence est partenaire du projet cofinancé par le programme de coopération transnationale Interreg SUDOE (Sud-ouest européen), et qui vise à créer des passerelles méthodologiques avec les structures gestionnaires des chemins en Espagne et au Portugal et favoriser les échanges de pratiques en matière de valorisation touristique, culturelle, d'observation de la fréquentation. Le projet s'attache à valoriser les territoires ruraux en mettant en avant les savoir-faire locaux, le patrimoine naturel, culturel, gastronomique. 5 territoires pilotes (3 en Espagne, 1 au Portugal, 1 en France) participent au projet pour co-construire et tester ces stratégies de développement local par le patrimoine naturel et culturel.

Coopération avec d'autres itinéraires culturels européens

Fédération européenne du Chemin de Compostelle

L'Agence a adhéré à la Fédération européenne du chemin de Compostelle pour mieux représenter la diversité des acteurs français. Cette fédération est l'organisme référent du Conseil de l'Europe et de l'Institut européen des Itinéraires culturels pour les chemins de Compostelle. Plusieurs groupes de réflexions sont en cours au Conseil de l'Europe, l'Agence devrait y contribuer sur les thèmes « Tourisme » et « développement durable ».

Carrefour de l'Europe 2024

L'Agence participera les 30 et 31 mai à un « Carrefour de l'Europe » à Auch et Eauze (Gers), coordonné par La route Européenne D'Artagnan, en coopération avec les ICE ITer Vitis et la Route Pyrénéenne du Fer, et avec le soutien du Conseil Départemental du Gers, de l'Office de Tourisme Grand Auch Cœur de Gascogne, de la Ville d'Eauze, d'Eluza, et de la Maison de l'Armagnac. L'objectif de ces deux journées est de permettre de mieux faire connaître les Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe mais également de travailler sur un plan d'action commun aux quatre itinéraires.

Coopération avec d'autres biens du patrimoine mondial

Développement d'une coopération culturelle entre le Chemin de Compostelle et le Kumano Kodo

Avec l'aide d'Atout France et de la Région Occitanie, de nouveaux contacts seront initiés avec la Préfecture de Wakayama afin de coconstruire un partenariat culturel.

Organisation d'un colloque dédié aux Chemins de Compostelle au Sénat

Monsieur Jean-Claude Anglars, sénateur de l'Aveyron, a proposé au Président du Sénat Monsieur Gérard Larcher la formation d'un groupe d'échange parlementaire : partage des problématiques des gestionnaires du Bien Patrimoine Mondial, favoriser le partage d'expériences, impulser des coopérations intra-territoriale, européenne et internationale.

Dans ce cadre, l'Agence proposera un événement de type « colloque/table-ronde » sur la thématique des chemins de Compostelle sur une demi-journée dans l'enceinte du Sénat.

AXE 6 : LE RENFORCEMENT DES MOYENS D'ACTION DE L'AGENCE

Poursuite de la campagne d'adhésion des collectivités

Un rendez-vous est programmé avec la Région Grand Est et des échanges sont en cours avec les Départements du Gard et des Landes afin d'envisager des adhésions en 2024.

➔ **Le programme d'actions 2024 est approuvé à l'unanimité.**

6. Budget prévisionnel 2024

BUDGET PRÉVISIONNEL 2024	
Juin 2024	
PRODUITS D'EXPLOITATION	
	PRÉVISIONNEL 2024
Ventes diverses et produits annexes	60 500 €
Recettes crédencial	50 000 €
Recettes diverses (IGN, conférences, ventes Gallimard...)	4 000 €
Location expos	2 000 €
Adhésion charte d'accueil	4 500 €
Cotisations	281 500 €
Conseil régional Occitanie	75 000 €
Conseil régional Nouvelle Aquitaine	40 000 €
Conseil régional Bourgogne Franche-Comté	8 000 €
Conseil départemental Ariège	8 000 €
Conseil départemental Aveyron	8 000 €
Conseil départemental Lot	8 000 €
Conseil départemental Dordogne	8 000 €
Conseil départemental Gers	8 000 €
Conseil départemental des Landes	8 000 €
Conseil départemental Charente-Maritime	5 000 €
Conseil départemental Haute-Garonne	5 000 €
Conseil départemental Gironde	5 000 €
Conseil départemental Hérault	5 000 €
Conseil départemental Hautes-Pyrénées	5 000 €
Conseil départemental de l'Aude	5 000 €
Conseil départemental du Tarn-et-Garonne	5 000 €
Conseil départemental de la Lozère	3 500 €
Ville de Paris	5 000 €
Communauté d'Agglomération du Pays Basque	5 000 €
Communes et communautés de communes (collèges 3 & 4)	58 000 €
Adhérents 5e collège (associations, OT, hébergeurs...)	4 000 €
Subventions	416 108 €
Etat - DRAC - Protocole d'accord	100 000 €
Etat - Ministère de la culture - ICCE (report)	6 800 €
Etat - DRAC Occitanie - MAJ Atlas Zones tampons (report)	7 760 €
Etat - DREAL Occitanie - Observatoire photographique paysages	22 000 €
Atout France Destinations digitales	122 500 €
Union européenne (Impactour)	9 374 €
FNADT Massif central (animation voie du Puy) - 2024	20 307 €

FNADT Massif central (animation voie d'Arles) - 2024	14 743 €
FEDER Massif central (animation voie du Puy) - 2024	0 €
FEDER Massif central (actions voie du Puy) - 2024	0 €
FEDER Massif central (animation voie d'Arles) - 2024	0 €
FEDER Massif central (actions voie d'Arles) - 2024	0 €
Projet Ulteïa SUDOE (animation)	13 500 €
Projet Ulteïa SUDOE (actions)	14 050 €
Report subv progr d'actions Grandes Itinérances Massif central Voie du Puy FEDER	26 771 €
Report subv progr d'actions Grandes Itinérances Massif central Voie du Puy FNADT	9 240 €
Report subv progr d'actions Grandes Itinérances Massif central Voie d'Arles FEDER	19 535 €
Report subv progr d'actions Grandes Itinérances Massif central Voie d'Arles FNADT	7 408 €
Report subventions VPP	5 120 €
Report subventions V56 + nouveau programme	13 000 €
Report subvention Région Occitanie Coopération Japon	4 000 €
Transferts de charges	34 635 €
Rbt Formation	500 €
Mise à disposition locaux - Ville de Toulouse	30 000 €
Rbt frais (recyclage, conférences, ...)	4 000 €
Produits divers de gestion	35 €
Produits financiers	100 €
Total des produits d'exploitation	792 743 €
CHARGES D'EXPLOITATION	
Marchandises vendues	8 000 €
Achat credencials et divers	8 000 €
Fournitures consommables	12 000 €
Electricité	4 000 €
Petit équipement	5 000 €
Fournitures administratives	3 000 €
Services extérieurs	385 955 €
Sous-traitance administrative (social, recyclage, abonnements)	4 000 €
Location de matériels (téléphonie, photocopieur, abonnements)	6 000 €
Location immobilière	30 000 €
Entretien et réparations immobilier (ménage)	2 800 €
Entretien et réparations mobilier	300 €
Primes d'assurances	2 000 €
Maintenance (copies, parc informatique)	4 000 €
Maintenance site Internet	540 €

Abonnement et maintenance GeoCompostelle	1 500 €
Documentation, séminaires, formations salariés	1 972 €
Salons	7 000 €
Honoraires comptables (experts + cac) + diagnostic RH	18 500 €
Programme d'actions projet ICCE	6 800 €
Programme d'actions Voie d'Arles	6 000 €
Programme d'actions Voie du Puy	6 000 €
Programme d'actions Saint-Jacques à vélo V56 - V41	6 000 €
Programme d'actions projet SUDOE	10 833 €
Programme d'actions Chemin du piémont pyrénéen	0 €
Mise à jour Atlas Zones tampons	9 760 €
Observatoire photographique des paysages	22 000 €
Destinations digitales : outils + promotion	122 500 €
Communication/édition	38 000 €
Saison culturelle	6 200 €
Observatoire	600 €
Frais actes et contentieux	250 €
Déplacements personnel (hors projet SUDOE + hors projets massifs)	20 000 €
Déplacements extérieur (hors salariés) (conseil scientifique, représentations extérieures, intervenants)	7 000 €
Frais postaux	12 000 €
Frais télécommunications	2 000 €
Services bancaires	800 €
Réceptions : repas de travail, intervenants, membres du conseil scientifique	6 500 €
Cotisations (ABFPM, Atout France, Patrimoine Environnement...)	12 000 €
Redevance (s/location expo)	1 000 €
Charges de gestion courantes	100 €
Impôts, taxes et versements assimilés (formation continue)	11 000 €
Charges de personnel	386 188 €
Salaires bruts	261 993 €
Charges sociales	117 095 €
Indemnités et avantages divers (prime transport, ijss, mutuelle)	4 100 €
Mission service civique, stages	3 000 €
Amortissements	600 €
Dotations	600 €
Autres (charges exceptionnelles)	0 €
Total des charges d'exploitation	792 743 €

➔ Le budget prévisionnel 2024 est approuvé à l'unanimité.

7. Observation des chemins

Dans un contexte d'augmentation globale de la fréquentation touristique en France (+17% de nuitées internationales en mars 2024 par rapport à 2019 et +11% par rapport à 2023 – source : note de conjoncture avril 2024 Atout France), une synthèse des données de la note de conjoncture de l'Agence française des chemins de Compostelle (<https://www.chemins-compostelle.com/sites/default/files/fichiers/docs/Note%20de%20conjoncture%202022-2023.pdf>) ainsi que des données de nos partenaires (Atout France, Vélo et territoire, Eco-Visio) seront détaillées.

La plateforme <https://www.francetourismedurable.gouv.fr> et sa boîte à outils relative au tourisme durable seront également rapidement présentés.

➔ **Les membres de l'Assemblée générale ont pris connaissance de ces informations.**

8. Restitution de la stratégie digitale

Dans le cadre de l'AMI « Destination digitale d'Atout France » dont l'Agence Française est lauréate, la phase 1 a porté sur une phase de diagnostic des outils numériques de l'AFCC et de ses partenaires, et la définition d'une stratégie digitale concertée. L'AFCC a été accompagnée pour cela par l'Agence PERTINENS en 2023. Cette stratégie digitale est résumée dans le cadre de la présentation disponible ici : https://drive.google.com/file/d/1Ha_z2BJsnHoVWcb4wsKb5UDFS71iceHc/view?usp=sharing

La phase 2 de l'AMI portant sur la construction d'outils et de contenus se développe en 2024 et s'appuie sur cette stratégie digitale. La refonte du site internet de l'Agence, prévue à l'automne 2024, et réalisée par la société MEDIACROSSING, constitue l'une des principales actions de cette phase opérationnelle.

➔ **Les membres de l'Assemblée générale ont pris connaissance de la stratégie digitale de l'AFCC.**

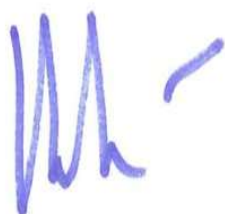
9. Questions et informations diverses

Il y a du mouvement dans l'équipe : Léa Bulinski nous quitte à la fin de la journée ; le contrat de Lara Lebrech prendra fin en août ; Cathy Andrieu nous laissera pour une nouvelle aventure professionnelle en octobre. Nous les remercions pour tout le travail qu'elles ont pu accomplir et pour leur implication, et leur souhaitons beaucoup de succès dans leurs projets à venir.

3 nouvelles œuvres d'art-refuge ont ouvert dernièrement : Suchaillou à Queyrières (43), Le Castrum à Saint-Alban-sur-Limagnole (48) et Gratte-cieux à Saint-Julien-Chapteuil (43).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h00.

John Palacin
Président



Lorant Hecquet
Secrétaire



Agence française des chemins de Compostelle

4 rue Clémence Isaure

31000 Toulouse

Tél. : 05 62 27 00 05

accueil@chemins-compostelle.com

www.chemins-compostelle.com